

Nouvelliste

VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITE: PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

REDACTION ET ABONNEMENTS: SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 30 »
Mortuaires 30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel	33.—	18.—	10.—

Etranger: Demander le tarif

Le point de vue de l'Eglise

Lors des élections au Conseil national de cet automne dernier les socialistes valaisans ont subi une cuisante défaite.

En 1951, ils totalisaient 36,017 suffrages de parti, les populistes 4931, donc en tout 40,948.

En 1955, ensuite du désistement des populistes et de la décision de ces derniers de voter socialiste, ils devaient tout au moins conserver ces effectifs.

Or débâcle pour eux; ils reculaient de 4716 suffrages!

Et cela malgré l'usage peu honnête qu'ils ont fait de la déclaration des évêques français — ceux-ci en ont été par la suite bien récompensés! — interdisant aux catholiques de France de faire de la propagande électorale sous un drapeau avec étiquette catholique. Nos socialistes se servirent de cette déclaration à temps et à contre-temps croyant par là donner de gros coups de boutoir au parti politique valaisan qui se réclame de la doctrine catholique.

Une mise au point s'imposait. Elle parut dans le « Nouvelliste » sous le titre: *Point de vue de l'Eglise*. L'article n'était qu'un pur et simple rappel de principes élémentaires qui doivent régir un catholique en matière politique et les « brillants anonymes » de cet article, pour employer le subtil langage de M. Dussex, n'étaient rien d'autre que les chefs autorisés de l'Eglise, le Pape Pie XI, les évêques de Suisse, les évêques de Hollande, le catéchisme diocésien approuvé par notre évêque.

Le journal socialiste, mis en très mauvaise posture, ne sut rien faire d'autre que de faire grief au « Nouvelliste » que cet article et les suivants n'aient pas été signés. Or ils n'avaient pas à l'être. Ils n'exprimaient pas une opinion personnelle de Pierre, Jean, Jacques ou même... Albert, mais le point de vue de l'Eglise sous l'autorité de ses chefs.

Ces chefs, répétons-le, ordonnent aux catholiques de voter tout d'abord pour de BONS CHRETIENS, qualificatif que ne sauraient mériter les députés qui, au Conseil national, refusent de prêter serment à la Constitution et font ainsi publiquement profession d'athéisme. Or la quasi-totalité des députés socialistes refuse de prêter serment.

Ces mêmes chefs ordonnent aux catholiques de

voter pour des partis dont le programme s'inspire de la doctrine catholique et qui sont prêts à défendre les droits de l'Eglise. On ne saurait dire, sans faire grave injure à la vérité, que le parti socialiste soit de ceux-là. Tout au contraire, partout où il peut empêcher l'action de l'Eglise il ne manque pas de le faire.

Que M. Dussex, pour les besoins d'une mauvaise cause, le nie, ne change rien à une constatation aussi évidente que la lumière du jour.

Parlant de la Belgique, M. Dussex affirme dans sa pitoyable réponse au « Nouvelliste »: « Qu'ont fait les socialistes belges contre l'Eglise? Rien, mais ils ont mis de l'ordre dans la distribution des prébendes faites par les chrétiens-sociaux ».

De quelles prébendes s'agit-il?

On sait qu'en Belgique comme en France il existe des écoles publiques qui sont neutres et des écoles confessionnelles qui sont nettement catholiques. Au temps où le parti chrétien-social était au pouvoir, ces dernières recevaient, conformément à la plus élémentaire équité, les subsides nécessaires à leur existence. Elles étaient d'ailleurs plus fréquentées que les écoles publiques puisque les écoles primaires comptaient le 56 % et les écoles secondaires le 44 % de l'ensemble des élèves.

Le premier souci des socialistes arrivés au pouvoir fut de s'attaquer à l'Ecole confessionnelle. A ce dessein, ils diminuèrent les subsides à l'Ecole confessionnelle au point tel que, par exemple, les parents qui envoient leur fils à une Ecole technique d'Etat ne paient que 96 francs, tandis que ceux qui l'envoient à l'école confessionnelle paient 1800 francs.

Voilà l'ordre dans la distribution des prébendes comme le comprend M. Dussex!

L'Eglise exige que les enfants catholiques soient formés et instruits dans des écoles catholiques. Cette exigence ressort clairement du canon 1374 du Droit canonique: « Les enfants catholiques ne doivent pas fréquenter des écoles acatholiques, neutres ou mixtes ».

Le Pape Pie XI, dans son Encyclique sur l'éducation de la jeunesse, confirme en tout point cette prescription canonique et il déclare, en outre, qu'en ce qui concerne la création des écoles catholiques, l'Etat « doit laisser la liberté à l'initiative de la famille et de l'Eglise

et qu'il doit les aider par des subsides correspondants ».

Le droit des parents de choisir l'école pour leurs enfants est un droit sacré, imprescriptible. Voilà le point de vue de l'Eglise.

Qui empêchent continuellement les parents catholiques de choisir pour leurs enfants des écoles catholiques? Les socialistes, ces bons chrétiens à la Dussex. Qui, en Autriche et en Bavière, combattent les concordats conclus avec le Saint-Siège, concordats qui garantissent l'action de l'Eglise dans les matières mixtes comme l'école, le mariage, la famille? Qui les combattent? Les socialistes, encore les socialistes, toujours les socialistes.

Tous ces faits aveuglants d'évidence n'empêchent pas M. Dussex de nier que les socialistes mènent une lutte systématique contre l'influence de l'Eglise.

La vérité ne lui a certainement jamais beaucoup coûté!

En voulez-vous un échantillon?

Dans son dernier article il dit: « Pour le reste nous vous disons que nous n'avons jamais voulu mêler Mgr Adam à ces ridicules discussions et en conséquence nous n'avons en aucun cas désiré lui forcer la main ».

Est-ce perte de mémoire, inconscience ou...

Quinze jours plus tôt on lisait pourtant dans son ineffable journal: « Leur attitude face à notre absolue fermeté ou une mise au point de l'instance supérieure épiscopale nous précisera si définitivement notre seule solution est de choisir ».

En conclusion, un merci à M. Dussex dont les incessantes gaffes nous ont permis de préciser une nouvelle fois le point de vue de l'Eglise qui est diamétralement opposé à celui du socialisme que ce soit celui de M. Humbert-Droz, l'apologiste désormais célèbre du martyre du Cardinal de Stepinac ou même celui à la petite semaine du camarade Dussex!

N. B. — Lundi s'est ouverte la session des Chambres. Le communiqué annonce: « Sur proposition de M. Borel (rad., Genève), la Chambre valide l'élection de M. Paul de Courten (cons., Valais), qui succède à M. Moulin, élu député au Conseil des Etats, et celle de M. Rudolf Welter (soc., Zurich), successeur de M. Edmond Zellweger, démissionnaire. M. de Courten est aussitôt assermenté tandis que M. Welter dépose la promesse écrite. L'un est catholique l'autre est socialiste et refuse de répéter le geste des trois Suisses du Grütli et c'est ce dernier qui, selon M. Dussex, serait un bon chrétien.

Conseil national

Les chars blindés

MM. Bringolf (soc. Schaffhouse) et Pidoux (rad. Vaud), rapportent sur la modification de l'organisation de l'armée, en vue de permettre la constitution des futures formations blindées. L'instruction des cadres et de la troupe devrait commencer vers la fin de cette année déjà.

Deux groupes homogènes de chars « Centurion » seront formés et rattachés à des corps d'armée, aussi bien pour l'organisation que pour l'instruction.

Il sera constitué également des compagnies de sapeurs de chars, chargées des travaux de remise en état et de déblaiement. Une réorganisation interne des compagnies de chasseurs de chars paraît également indiquée. Enfin, l'état des effectifs exige que les trois bataillons de motocyclistes des brigades légères soient dissous.

Simultanément, MM. Bringolf et Pidoux rapportent sur les cours d'introduction des groupes de chars. Les militaires qui seront incorporés dans ces groupes feront, cette année ou l'année prochaine, un cours d'introduction de six semaines. Trois semaines de ce service compteront pour un cours de répétition.

Le coût de ces cours est évalué à 1.200.000 fr., non compris les frais du personnel instructeur, d'entretien et de réparation des véhicules, des transports et des dommages.

En son nom personnel et au nom du groupe socialiste, M. Bringolf propose que les décisions à prendre sur les deux projets en discussion soient ajournées jusqu'au moment où le Conseil fédéral aura présenté un projet de réorganisation de l'armée (nouvelle conception) avec indication des frais présumés.

M. Chaudet, conseiller fédéral, combat la proposition Bringolf qui retarderait de deux ans les mesures envisagées.

Combattue également par MM. Obrecht (rad. Soleure) et Joquet (lib. Bâle), la proposition de renvoi de M. Bringolf est repoussée par 99 voix contre 45.

Une proposition de M. Fischer (cons. Lucerne) de ne pas dissoudre les bataillons de motocyclistes, mais de recourir à des engagements volontaires pour constituer les groupes de chars, est combattue par le chef du Département militaire, pour des raisons pratiques et de temps. Elle est repoussée par 70 voix contre 60.

Passant au vote, la Chambre adopte la modification de l'organisation de l'armée par 94 voix contre 7 et le projet concernant les cours d'introduction des groupes de chars par 106 voix contre 5.

Des avions pour 17 millions

MM. Obrecht (rad. Soleure) et Philippe (cons. Berne) rapportent sur l'acquisition d'une série d'essai de quatre avions P-16, d'un coût de 17.6 millions de francs. Les crédits votés jusqu'à présent pour la fabrication des prototypes

se montent à 24 millions de francs, dont 21 millions ont été dépensés.

M. Duret (pop. Vaud) propose le renvoi du projet au Conseil fédéral, et à titre subsidiaire, de le soumettre au référendum.

M. Jalekle (ind. Zurich) critique le manque de coordination des différents services intéressés au développement de notre aviation et il invite le Conseil fédéral à présenter un plan d'ensemble. Il conviendrait, en particulier, d'étudier la possibilité de doter l'armée d'avions à réaction d'un type plus léger et d'un coût moins élevé que le P-16.

M. Tschumi (pays. Berne) invite le Conseil fédéral à n'entreprendre la prolongation des pistes d'envol et d'atterrissage dans les vallées alpêtres qu'en cas de nécessité absolue, cela pour éviter la disparition de terrains agricoles de grande valeur.

M. Oprecht (soc. Zurich) pense que le vote du projet engagera l'avenir beaucoup plus qu'on ne l'imagine communément. Au demeurant, il ne faut pas s'illusionner sur la valeur du P-16 qui ne sera jamais un appareil à usages multiples. M. Oprecht ne votera pas le crédit demandé.

M. Georges Borel (soc. Genève) combat le

Aux Chambres fédérales

projet pour des raisons de principe et idéologiques. Il voudrait que le Conseil fédéral présente un plan d'ensemble.

M. Bringolf (soc. Schaffhouse) désire savoir si le vote du crédit marquera le début d'une industrie suisse de l'aéronautique.

M. Chaudet, chef du Département militaire, répond brièvement aux critiques formulées. Il affirme sa conviction que le P-16 donnera de bons résultats et qu'il conviendra parfaitement à notre armée précisément parce qu'il est un appareil à usages multiples.

La Chambre passe au vote et, après avoir écarté par 118 voix contre 8 la proposition Muret de renvoi au Conseil fédéral, adopte le projet par 124 voix contre 17.

Séance levée.

Conseil des Etats

Les allocations familiales

M. Quartenoud (cons. Fribourg), développe jeudi matin au Conseil des Etats, une motion invitant le Conseil fédéral à présenter aux Chambres une loi-cadre en vue de généraliser les allocations familiales avec une péréquation intercantonale.

M. Moulin, (cons., Valais), appuie la motion. Il estime qu'une loi sur les allocations familiales donnerait d'excellents résultats.

De nombreux députés devant se rendre à Genève pour l'ouverture du Salon de l'Automobile, les débats sont interrompus. M. Etter, chef du Département de l'intérieur, répondra à la motion, la semaine prochaine.

La Creusaz

sur Les Marécottes, Salvan

Neige de printemps

TELESIEGE — TELESKI — RESTAURANT

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Des avions tombent en Autriche...

Un avion militaire tchécoslovaque s'est abattu dans la matinée du 7 mars, en territoire autrichien, dans la forêt de Langau, près de la localité de Rotte-Langau, en Basse-Autriche, annonce un communiqué du ministère autrichien de l'intérieur.

Les débris de l'avion ont été découverts, jeudi matin, par une patrouille de la gendarmerie autrichienne.

Le pilote, le lieutenant-colonel Stalislav Novok, a péri.

Une commission autrichienne s'est rendue sur les lieux de l'accident pour enquêter.

...en Méditerranée

Ce sont trois aviateurs britanniques qui ont trouvé la mort et deux autres sont portés manquants à la suite de deux accidents d'avions survenus dans la nuit de mercredi à jeudi en Méditerranée, au cours des manœuvres de la marine britannique, annonce-t-on à l'Amirauté.

Le premier avion, un chasseur bombardier « Gannet » de l'aéro-navale, s'est abîmé en mer en décollant du porte-avions « Ark Royal » au large de la Sardaigne. Les trois occupants ont été engloutis avec l'appareil.

Le second, un chasseur « Venom » parti également du « Ark Royal », disparut au cours d'un vol d'exercice, avec deux hommes à bord. Des recherches navales et aériennes ont été entreprises.

Un journaliste américain expulsé ?

Le « New-York Herald Tribune » (édition européenne) publie, jeudi, l'information suivante: « Le gouvernement français a donné, mardi soir, puis suspendu provisoirement mercredi, l'ordre d'expulser Benjamin Bradlee, correspondant en Europe du magazine américain « Newsweek ».

Cette décision a été motivée, pense-t-on, par le fait que le correspondant a essayé d'obtenir la version des rebelles concernant la révolte algérienne.

M. Bradlee a été arrêté, mardi soir, à l'intérieur de l'immeuble où se trouve l'édition européenne du « New-York Herald Tribune », à Paris, ainsi que les bureaux de Newsweek.

Le correspondant américain a été amené par quatre inspecteurs au ministère de l'intérieur où on lui a signifié son ordre d'expulsion. A 22 heures, mercredi soir, aucune raison n'avait été donnée pour l'arrestation ou l'expulsion du correspondant. Celui-ci a une place retenue pour jeudi soir, à bord d'un avion qui doit quitter Orly pour New-York.

M. Bradlee avait reçu l'ordre de ses chefs, à New-York, de se conformer à la mesure d'expulsion. A 18 heures, mercredi soir, cette mesure n'était pas rapportée par le ministère de l'intérieur. Une heure plus tard, M. Louis Fauchon, chef de cabinet du président du Conseil, a déclaré à M. Bradlee que l'expulsion avait été ajournée en attendant que l'affaire soit discutée entre les ministères de l'intérieur, des affaires étrangères et de la présidence du Conseil.

EN NORVEGE

Une dizaine d'enfants écrasés par l'avalanche

Vingt personnes ont été tuées, dont une dizaine d'enfants, des dizaines de maisons entraînées dans la mer, une centrale électrique complètement détruite par trois avalanches qui se sont produites jeudi matin, en Norvège septentrionale, annonce l'Agence télégraphique norvégienne.

La chute incessante de la neige rend le sauvetage extrêmement difficile et fait craindre d'autres avalanches. La plupart des routes sont bloquées par la neige.

MILAN

La deuxième opération est réussie

Le professeur Cesare Galeazzi a constaté, jeudi matin à Milan, que la jeune fille de 17 ans, Amabile Battistello, sur laquelle on avait pratiqué une greffe de la cornée de l'un des yeux de Don Carlo Gnocchi, a, elle aussi, recouvré la vue.

L'affaire des « fuites » poursuit son cours

La seconde audience du procès des « fuites » s'est ouverte jeudi matin.

Me de Parpessac, l'un des défenseurs d'André Baranès, demande tout d'abord la parole pour déplorer qu'un décret, pris récemment en Conseil des ministres, soit venu interdire à M. Pierre Mendès-France de venir déposer à la barre des témoins, alors que le même décret autorise M. François Mitterrand à le faire.

Me François Sarda, défenseur de Roger Labrusse, s'adresse au tribunal dans le même sens. Les deux avocats demandent au président et au commissaire du gouvernement d'intervenir pour que le décret soit rapporté. Le tribunal donne acte de cette requête.

Le président donne ensuite la parole à Me Sarda qui a fait, mercredi, connaître son intention de déposer des conclusions concernant certaines irrégularités de la procédure. Selon lui, M. Duval, juge d'instruction, a confondu un avis du ministre de la défense nationale concernant l'une « des notes » Baranès, avec un avis concernant un article de « France Observateur ».

Me David Weill, qui défend également M. Labrusse, développe des conclusions tendant à demander la nullité de la procédure d'instruction à partir du 15 octobre 1954, date à laquelle fut opérée, par la défense, la sécurité du territoire (DST), au domicile de son client, une perquisition qu'il qualifie d'illégal.

Le président suspend alors la séance. A la reprise de l'audience, Me Weill maintient ses conclusions, s'élevant contre le fait que certaines pièces du dossier n'aient pas été communiquées plus tôt à la défense.

Le président lui fait remarquer que les pièces en question n'intéressent pas le procès et que le tribunal n'en prendra pas connaissance.

Mais il y a plus, s'écrie le défenseur de M. Labrusse, qui dépose alors des conclusions demandant que le tribunal lui donne acte que ce grattage constitue un faux, qu'il commette des experts et prenne toutes les mesures d'enquête nécessaires pour dévoiler les auteurs de cette fraude. Me Sarda s'associe aux paroles de son confrère.

La séance est levée. Prochaine audience ce matin.

La terre qui meurt...

Le hameau vosgien de Houssaufête ne compte plus que deux habitants

Le hameau vosgien de Houssaufête, situé sur le territoire de la commune d'Herpeltmont, proche de Corcieux, est près de disparaître.

Il y a 80 ans, en 1876, Houssaufête comptait 76 habitants. Il en abrite à présent... deux ! Entre-temps, il en a rassemblé 68 en 1896, 64 en 1906, 52 en 1921, 27 en 1936 et 9 en 1946.

Dans leur impitoyable langage, ces chiffres mettent en relief le mouvement constant de dépopulation dont Houssaufête est atteint.

Les deux « survivants » de ce hameau abandonné sont deux vieux garçons, qui occupent l'une des fermes — une dizaine — qui se dressent encore là.

Le coin, pourtant, est charmant et l'on pourrait croire qu'il fait bon y vivre. C'est dans un frais vallon, bordé de forêts, que le groupe de maisons se blottit. En venant d'Herpeltmont, on y accède, après quinze ou vingt minutes de marche, en suivant un chemin vicinal. Au delà de la ferme Mangel, anciennement ferme « Marie-Auguste », toutes les fermes (sauf cel-

le qui abrite les deux célibataires) sont désertées. Leurs ruines s'évanouissent dans l'indifférence. Les terres voisines sont délaissées ou rebouées. Autrefois, au contraire, on les avait péniblement conquises sur la forêt, puis régulièrement cultivées. On y pratiquait alors, avec mérite, certes, mais sans grand profit, l'assolement montagnard.

A présent, comme une lave lente, la nature reprend possession d'Houssaufête, dont bientôt il ne restera que le souvenir.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Il jouait avec des allumettes

Le 28 février, vers 14 heures, le feu détruisait la grange de l'hoirie Brasey, à Font (Broye), faisant pour quelque 50.000 francs de dégâts. L'enquête vient de découvrir le coupable : un garçon de 14 ans, qui a passé aux aveux complets. C'est en s'amusant avec des allumettes qu'il mit le feu à un tas de paille, l'incendie se propageait en peu de temps à tout le bâtiment.

Une bienfaitrice

Feu Rosa Senn, décédée récemment, a légué une somme de 125.000 francs au fonds de construction d'un nouvel hôpital à Wil, 20.000 francs pour la construction d'un institut catholique de Marie et 10.000 francs pour une école frèbelienne.

Magie et jeux chinois

Une fois de plus, les absents ont eu tort, car le spectacle chinois qui débutait mercredi soir à la Salle de la Réformation est sensationnel et aurait mérité une plus nombreuse assistance. Durant plus de deux heures, les plus extraordinaires chinoiseries se sont déroulées, dans un décor approprié et nous ne pourrions guère ici que les résumer brièvement.

La troupe des six « New China » est composée de cinq hommes et une femme, sauteurs et acrobates remarquables, dignes des meilleurs cirques et c'est sur un rythme endiablé qu'elle présente le jeu des rubans et celui des piques, passent à travers des cerceaux enflammés ou garnis de poignards acérés ou encore exécutent les acrobaties les plus invraisemblables, après avoir jonglé avec des assiettes dans toutes les positions imaginables en manière de prélude, sans oublier la femme qui se pend par les cheveux.

Les « Jeux chinois » de Savina Taramo sont plaisants mais pas à la portée de chacun, comme

Les autorités bernoises s'expliquent au sujet du suicide du jeune Karl Regez malheureux „enfant placé“

M. Kistler, chef de l'Office cantonal des mineurs, a présenté devant un nombreux auditoire et les représentants de la presse, le rapport sur les résultats de l'enquête ouverte au sujet de l'affaire Karl Regez. Il s'agit de cet enfant, placé chez des paysans, qui se suicida le 1er février dernier, près de Schwarzenbourg. La conférence était placée sous la présidence de M. Gafner, président du gouvernement bernois, directeur de la justice.

M. Kistler rappela que Karl Regez, placé chez un paysan, Fritz Nydegger, lui vola trois poules qu'il revendit pour 15 fr. à un marchand du village sous le nom d'un de ses camarades. Le garçon alla aussitôt s'acheter un livre sur l'aviation. Le paysan, conseillé par les autorités, lui reprocha son acte, mais ne le punit pas. Il contesta l'avis menacé d'aviser la police. L'admonestation de son maître ne parut pas beaucoup l'inquiéter. Il se rendit dans la soirée comme d'habitude avec son chien, à vélo, à la fromagerie de Schilt Berg, à une vingtaine de minutes de la ferme. Comme il n'était pas rentré à 20 heures, le paysan se mit à sa recherche. Les battues se prolongèrent jusqu'à minuit.

On retrouva le cadavre du jeune homme le 2 février, à 9 km. de la ferme où il avait été placé. Karl Regez fut inhumé le 6 février à Boltingen. A cette occasion, le pasteur Guertler prononça le sermon de circonstance dont la publication dans un journal bernois déclencha une violente campagne de presse. La carte adressée aux parents par le garçon (qui depuis lors fut utilisée pour illustrer cet événement tragique) porte le timbre du 2 février. On n'a pas pu établir si elle a été écrite sous l'impression de la scène qui s'est produite l'après-midi avec Fritz Nydegger.

Malheureuse famille

Le chef de l'Office cantonal des mineurs a donné des détails sur la vie de l'enfant. Il était le cadet de sept enfants d'une famille de paysans de la montagne, vivant dans des conditions extrêmement défavorables. L'autorité de tutelle décida, en 1950, de séparer l'enfant de ses parents. Dès 1951, il fut confié au service d'indigence de Boltingen qui le plaça chez le paysan Nydegger. Les Nydegger sont des cultivateurs. Le mari a 68 ans, la femme 64. Ils ont eu cinq enfants, tous élevés, et dont certains sont mariés. Ils possèdent un domaine moyen situé à une demi-heure de Schwarzenbourg et passent pour des gens sérieux, travailleurs et honnêtes. Ils ont eu d'ailleurs déjà un autre enfant placé chez eux, qui exerce actuellement un métier et qui n'a qu'à se louer d'eux.

Un garçon sympathique et intelligent

Karl Regez passait pour un garçon en parfaite santé, fort sympathique et intelligent. Mais il était renfermé et difficile à comprendre dans son genre. Il n'avait pas à se plaindre ni en ce qui concerne la nourriture et le logement, ni en ce qui a trait à l'habillement, et rien ne le différenciait des autres enfants du village. Cependant, les rapports personnels avec ses maîtres n'étaient pas des plus cordiaux, notamment au cours des deux dernières années. Cela est probablement dû à la tendance de l'enfant à se replier sur lui-même et aussi à l'âge de la puberté. Il ne fut battu qu'une seule fois lorsqu'il s'empara de l'argent du lait. Il ne touchait pas régulièrement de l'argent de poche. Il recevait quelquefois des cadeaux, avait le droit d'avoir quelques lapins qu'il pouvait vendre à son gré. Il aurait voulu devenir mécanicien, mais des tests montrèrent qu'il valait mieux faire de lui un serrurier. Ses patrons avaient réussi à lui trouver une place d'apprentissage dans un commerce de vélos et de machines agricoles des environs.

« Je ferai une fois une bêtise »

L'enfant ne recevait que fort peu de visites de ses parents. De temps en temps, ces derniers lui envoyaient une lettre et un peu d'argent. Jamais il ne confia à l'un de ses camarades qu'il regrettait de n'avoir pas d'argent de poche. Lorsque l'un des enfants Nydegger quitta le domicile de ses parents l'automne dernier, il en manifesta du regret, se trouvant seul, et il alla même jusqu'à déclarer à l'une de ses camarades d'école qu'il ferait une fois une « bêtise ».

Conclusions officielles

Au cours d'une discussion nourrie qui s'instituait, M. Gafner, président du gouvernement bernois, a relevé que les autorités, qui regrettent vivement cet incident, avaient tenu à ne rien cacher. Bien des choses cependant peuvent être critiquées : l'insuffisance de la somme versée aux paysans (200 fr. par an), le grand âge de ces derniers, une surveillance individuelle insuffisante. Mais les autorités tiennent à mettre en garde l'opinion contre le fait de généraliser et à lui rappeler qu'il existe 6000 enfants placés dans le canton de Berne. Les autorités ne manqueraient pas de s'inspirer des intéressantes suggestions faites au cours de la conférence et d'en tenir compte dans la pratique.

leur appellation pourrait le laisser supposer. En effet, ils débutent par des jongleries avec des baguettes et des tridents, à la manière typiquement chinoise, puis avec des coupes de champagne, avant que Taramo passe à travers quatre cerceaux parés de 32 poignards. Quelques-uns de ces jeux sont repris par le jeune Tung-Jang, doué d'une adresse et d'une force surprenantes, qui lui permettent de demeurer en équilibre sur un bras tout le temps qu'il faut pour édifier et démolir deux piles de plats sous ses mains.

Yoshiko est une bien jolie chanteuse, aussi belle que sa voix qu'on apprécie tant dans des chansons françaises que de son pays. Chang-Ling-Choo, illusionniste et manipulateur, s'en tient généralement au répertoire du genre, papiers déchirés ou brûlés qui renaissent de leurs cendres, colombes, pochettes, parasols, cerceaux, etc., qu'il manipule avec une aisance peu commune.

Souples et agiles, les Suon-Mai sont gracieuses et souriantes dans leurs sauts périlleux multiples et leurs téméraires acrobaties.

Après avoir évoqué les îles des Mers du Sud avec sa guitare hawaïenne, Taramo exécute avec sa belle partenaire une danse acrobatique de grand style. Enfin, je les ai gardés pour la fin, car il s'agit là vraiment du bouquet, les spectateurs ont été littéralement stupéfaits par certains tableaux de la revue magique, qui présentent Li-Tchang et sa compagne, qu'il s'agisse de la femme dans la malle, où la substitution s'exécute en un temps record, du numéro de lévitation qu'il exécute avec un jeune homme, ou d'autres encore.

VERNAYAZ

Le geai qui se pare de la plume du paon

Le « Peuple valaisan », sous la plume fielleuse de son rédacteur, se sert de la publication des comptes communaux pour adresser force louanges à l'administration « socialiste », qui compte un conseiller sur sept, et pour attaquer avec la mauvaise foi qu'on lui connaît l'ancienne administration, conservatrice qui, selon lui, aurait tout laissé aller à la dérive.

Cette ancienne administration a tout de même le mérite d'avoir tapissé le berceau de la « nouvelle » du produit des substantiels impôts hydrauliques et fonciers de la Salanfe, qui lui permettent maintenant de réaliser tous ces tableaux. A noter que pour une grande partie de ceux-ci, l'étude et la mise au point pouvaient être simplement puisées dans les dossiers de l'ancienne administration bourgeoise.

C'est tout de même sous cette administration honnie que se sont édifiées l'école de Miéville, la halle de gymnastique, qu'ont été aménagés le terrain de sports, les cibles modèles, le nouveau cimetière, l'école ménagère, qu'a été organisée la colonie de vacances Eden et qu'ont été captées les importantes sources d'eau potable.

Grâce à ces réalisations éminemment sociales, mais pas socialistes, la commune de Vernayaz peut se considérer comme à l'avant-garde du progrès et le président actuel ne manque pas d'agréer, en toute innocence, les félicitations qui s'adressent aux anciens.

Et malgré ce bilan plus qu'honorable l'ancienne administration a pu réaliser, en 1949, par exemple (qui n'était pas une année d'élection) un bénéfice de Fr. 19.000.— en municipalité et Fr. 18.000.— en bourgeoisie, soit au total Fr. 37.000.—, sans qu'il soit venu à l'idée du président d'alors, ou d'aucun conseiller, de se faire tresser des couronnes de lauriers par un plume-tif servile.

Au contraire, ils ont continué à œuvrer en toute modestie pour améliorer les ressources du ménage communal ainsi que le prouvent les chiffres ci-après :

Recettes globales en 1950 : env. Fr. 190.000.—
1955 : env. Fr. 280.000.—
soit une augmentation d'env. Fr. 90.000.—

provenant précisément des efforts faits par l'ancienne administration. Vous conviendrez qu'il n'est pas difficile de réaliser des bénéfices dans ces circonstances et d'accorder aux contribuables, en année d'élection, des allègements fiscaux spectaculaires, qui vont chercher dans les trois mille francs de diminution du cotelet annuel.

Quant à cette célèbre assurance-accidents, réalisée avec les deniers publics, elle n'est pas la conséquence d'une lacune de l'assurance infantile communale ; il a tout simplement fallu replâtrer. L'ancienne assurance, qui avait été conclue par l'administration bourgeoise il y a bien longtemps, couvrirait tous ces risques sans pour cela être « socialiste ».

A trop vanter sa marchandise, le camelot risque de la déprécier. Ainsi pour ce fameux bénéfice 1955, on constate qu'il est constitué, en majeure partie, par le produit de ventes de biens communaux, c'est-à-dire par une diminution de la fortune communale. Et ce beau bilan qui compte à l'actif des dépenses engagées pour la réfection d'une route ; pensez-vous instituer des péages aux deux extrémités pour amortir ces dépenses ?

Cet encensement de la glorieuse administration « socialiste » relève au rôle de la cinquième roue du char la fraction radicale, collaboratrice au Conseil communal, qui compte pourtant trois conseillers.

Qu'en pensent MM. Jacquier, Bavel et Brochellaz ; ils ne partagent certainement pas le point de vue du « Peuple valaisan », car, comme nous les connaissons, ils ont une autre opinion de leurs capacités administratives.

Quant à vous, M. Dussex, le parti conservateur ne vous fera pas l'honneur de vous en demander raison en justice, car pour lui, ce que vous dites, ou ce qu'une poule caquète en cherchant sa pitance, c'est pareil.

Mais il est tout de même nécessaire de donner aux quelques lecteurs de votre canard à canons, qui ne vous connaissent pas encore et qui pourraient se laisser abuser par vos bobards et calomnies, un démenti bien étayé, faisant un sort aux élucubrations de votre cerveau qui, lui, va certainement à la dérive.

Le Comité du parti conservateur.

TOUX
BRONCHITES

SIROP FAMEL

RHUMES
CATARRHES

MIGROS

UN BON REPAS

et ensuite, de bons gâteaux!

Pour commencer, un délicieux potage.
Choisissez parmi notre assortiment de potages en sachets **-.50**
le sachet (4-5 assiettes)

Pâte à gâteaux

feuilletée 500 gr. (495 gr. 1.—) **1.01**

mi-feuilletée (495 gr. 0.90) **-.91**

Pommes

Canada I du Valais kg. **1.—**

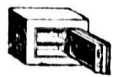
Morgenduff du Tyrol kg. **-.90**



Au restaurant, au tea-room,

quelque soit l'heure, chacun se délecte d'un LECO chaud ou froid. Ah ! l'excellente boisson à base de lait pasteurisé, de chocolat de première qualité et de sucre ! Elle est en vente dans tous les débits. Sans hésiter, commandez « un LECO »... un succès de la

Centrale laitière de Lausanne



Avez-vous peur du feu ou des voleurs ! Alors, vite un saut à Malley, à la

MAISON TAUXE

Fabrique de coffres-forts - LAUSANNE
qui vous servira rapidement aux meilleures conditions
Téléphone (021) 24.85.25
Ouvertures - Réparations - Transports



Quand la saleté s'obstine..

Pour faire disparaître complètement les résidus gras ou roussis, utilisez PER, à la mousse abondante et au parfum agréable.

Aucune crasse ne résiste à PER!

80 ct. seulement

AVIS

Le cabinet dentaire du Dr Rouiller, dentiste à Martigny-Gare,

est fermé

jusqu'au 21 mars pour cause de transformations et modernisation.

Les 13 et 14 mars, je serai à Sierre, Hôtel Terminus, pour confectionner des

yeux artificiels

d'après nature.
M. Müller-Uri, successeur : Dr Martin, 18, Pilatusstrasse, Lucerne. Maison fondée en 1835.

A vendre jolie

Topolino

roulé 30,000 km., en parfait état. Prix intéressant S'adresser au Nouvelliste sous U 2235.

Vignes

à vendre, parcelles aux Perrières. S'adresser à Joseph Saillen, Vérossaz.

Porc

à vendre de 8 tours, S'adr. à Vital Saillen, Vérossaz.

A remettre, à Lausanne, pour raison de santé, excellent **commerce d'alimentation**

Prix de base : Fr. 12,000.— plus marchandises, environ Fr. 8 à 10,000.—
Etude R. et J.-P. Chanson, place St-François 14 bis, Lausanne, tél. (021) 26 00 88.

A vendre

5 à 6000 kg. de bon foin et regain. S'adresse à Mettan Charly, Evionnaz.

On achèterait d'occasion

faucheuse à moteur

6-7 CV., Rapid P ou U, évent. Record. S'adr. au Nouvelliste sous V 2236.

AYENT

Dimanche 11 mars 1956

Concours de ski

Coupe du Chamartin

organisé par les chantiers du Rawyl et le Ski-Club Wildhorn d'Ayent

(Programme et service de cars, consultez les affiches)

Cinéma de Bagnes

La magie des mélodies immortelles de Franz Lehar

LA VEUVE JOYEUSE

avec Lana Turner, Fernando Lamas, etc.

Aide nurse

cherchée par home d'enfant, Chesières-Villars. Bon poste. Entrée début avril. — Ecrire sous chiffre P. E. 32504 L., à Publicitas, Lausanne.

Radio-Lausanne

cherche pour son service d'enregistrement, une jeune employée en qualité d'

aide-opératrice

Bonne culture générale et connaissances musicales indispensables. Date d'entrée à convenir.

Prière d'adresser offres avec curriculum vitae à Radio-Lausanne, La Sallaz, Lausanne.

On cherche pour entrée de suite ou à convenir

première sommelière

connaissant les deux services.

Hôtel de Ville, Bussigny près Lausanne.

Cercueils



Couronnes

livrables de suite

Jean RODUIT, menuiserie, Leytron
Transport par fourgon mortuaire
Agent des pompes funèbres centrales, Martigny

Exposition Alfred Grunwald MARTIGNY

HOTEL DE VILLE

LAMBRETTA

Le scooter le mieux étudié dans sa cylindrée avec ses 20 nouvelles améliorations.
En vente, livrable du stock.

AGENCE OFFICIELLE

Richoz Roger - Garage du Bois-Noir St-Maurice. Tél. (025) 3 62 66.

Jeune homme

de 28 ans, cherche emploi dans ferme ou autre exploitation agricole. Aimerait travailler, si possible, avec le patron. Faire offres au Nouvelliste sous chiffre W 2237.

On cherche pour entrée de suite ou date à convenir

JEUNE FILLE

de 16 à 17 ans, comme apprentie fille de salle et pour aider la maîtresse de maison. Vie de famille, milieu sérieux, gages Fr. 180.— par mois pour débiter. Faire offres av. photo au Nouvelliste sous chiffre X 2238.

A vendre

15 m3 de fumier de bovins et un potager à bois parfait état (Sarina) 100 fr. Chez Ami Rapaz, Bex.

A vendre un pré

mayer avec chalet situé à 1300 m. d'altitude dans la région de Nax-Vernamiège. Belle situation pour vacances.

Pour traiter s'adresser sous chiffre P 3720 S à Publicitas, Sion.

Hôtel des Postes, Monthey cherche

fille de cuisine - femme de chambre - lingère - fille de maison

entrée de suite. Italiennes acceptées. Téléph. 4.24.13.

A vendre petite mule

sage. S'adresser chez Richard, commerce de porcs, Ardon. Téléph. 4.12.67.

Moutons

« Ile de France » à vendre 7 brebis, 7 agneaux, 1 bélier. S'adresser sous chiffre P 3726 S à Publicitas, Sion.

Cure de la Gruyère demande

aide-servante de cure

jeune fille ou veuve, de préférence de plus de 20 ans, place pas pénible, conviendrait pour personne qui, sans être malade, aurait besoin de changer d'air. Conditions à convenir. Faire offres par écrit sous chiffre P 1.661 B. à Publicitas, Bulle.

La Fabrique de chaussures valaisanne

vous présente un article à grand succès

28.90



Magnifique richelieu en box brun ou noir, souple et léger forme et coupe italienne, semelle Maloya Airflex 59/46 28.90

CHAUSSURES



Rue de Conthey

SION

* Envois postaux partout *

Nos articles réclames :

Pantalons peignés pure laine	42.—
Vestons Sport	55.—
Chemises popeline, 1re qualité	9.80

Charly MOIX, Grand-Pont, SION

Citroën 15 CV

à vendre d'occasion, voiture modèle 53 en parfait état, raison double emploi, prix Fr. 4800.— S'adr. à R. Adatte, architecte, place de la Gare 12, Lausanne. Tél. 26.13.04.

On achèterait un chien de chasse

âge maximum 4 ans. Inutile de faire des offres si le chien n'est pas garanti sur tous les rapports. - Ulysse Cotture, boucherie, Fully.

On cherche pour saison d'été 1956 deux

sommelières

si possible deux sœurs ou amies, une personne sachant cuisiner et une volontaire à partir de 17 ans pour s'occuper de deux enfants. Faire offres à Ernest Lugon, Finhaut. Téléph. 6.71.03.

A vendre à Sion terre végétale

Faire offres sous chiffre P 3705 S, à Publicitas, Sion.

Place à bâtir

sur excellent fondement, 1500 m2 environ, à vendre à Châteauneuf s. Sion.

Beau jardin fruitier

7000 m2, entièrement clôturé et arborisé, à vendre à Granges (Valais). Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à l'Agence immobilière Gabriel Julien, Sierre.



Madame et Monsieur André HAEFLIGER-BRUCHEZ et leurs enfants Gisèle, Antoine et Paul-André, à Saxon ;
Monsieur et Madame Edgar BRUCHEZ-FARQUET, à Saxon ;
Madame et Monsieur Gilbert VEUTHEY-BRUCHEZ et leurs enfants Danielle et Jean-Pierre, à Saxon ;
Madame et Monsieur Paul MERMOUD-BRUCHEZ et leurs enfants Françoise et Jean-Jacques, à Saxon ;
Monsieur et Madame Raoul BRUCHEZ-CLAIVAZ, à Saxon ;
Madame Veuve Alphonse BRUCHEZ-FORRE, à Saxon ;
Madame et Monsieur Oscar ROTH-BRUCHEZ et leurs enfants et petits-enfants, à Saxon et Charrat ;
Madame et Monsieur Antoine PEDRONI-BRUCHEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon et Val d'Illiez ;
Madame et Monsieur André REUSE-BRUCHEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ;
Monsieur et Madame Alphonse BRUCHEZ-BERTHOLET et leurs enfants, à Saxon ;
Madame et Monsieur Gustave MICHELLOD-BRUCHEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ;
Madame et Monsieur Robert FELLE-BrUCHEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ;
Madame et Monsieur Gérard FELLAY-BRUCHEZ et leurs enfants, à Saxon ;
Madame et Monsieur Jules VOLLUZ-BRUCHEZ et leurs enfants, à Saxon ;
Monsieur et Madame Prosper BRUCHEZ-DE-LALOYE et leurs enfants, à Saxon ;
Monsieur et Madame Raymond BRUCHEZ-VEUTHEY et leurs enfants, à Saxon ;
Madame et Monsieur Edouard BUCHELI-SAUTHIER, à Montreux ;
Monsieur et Madame Alfred SAUTHIER, Honduras (Amérique) ;
Les familles BRUCHEZ, ROTH, FORRE, FARINET, CHARLES, SAUTHIER, MONNET, GILLIOZ, MAGNIN,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Marius BRUCHEZ

leur bien cher père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé le 7 mars 1956 dans sa 62e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le samedi 10 mars 1956, à 10 h. 15.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.



Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Monsieur

Ernest GAILLARD-REUSE

à Saxon.

Madame Emma GAILLARD, à Saxon ;
Madame et Monsieur Noël AMANS et leurs filles, à Marseille ;
Madame Renée ROZAT et sa fille, à Saxon ;
Monsieur et Madame Léon GAILLARD et leur fille, à Gagnoa (Afrique) ;
Monsieur et Madame François GAILLARD et leurs filles, à La Brévine ;
Les familles d'Alfred GAILLARD, à Ardon et Monaco ;
Les familles d'Hector SINGRE, à Monthey ;
Madame Veuve Henri DUBOSSON et famille, à Monthey ;
Mademoiselle Germaine GAILLARD, à Genève ;
Les familles REUSE et alliées, à Genève, Lyon, Ardon, Thonon, Saxon et Riddes ;
recommandant l'âme du défunt à vos charitables prières.
L'ensevelissement aura lieu à Saxon, dimanche 11 mars 1956, à 10 h. 15.



Monsieur Constant PONT, ses enfants et petits-enfants, au Brocard et à Genève ;
Monsieur Antoine BORGER-BESSE et ses enfants, en Hollande ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Alexandrine BESSE

née SAUDAN

survenu à l'âge de 87 ans et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le samedi 10 mars 1956, à 10 heures.

Départ de l'Hôpital à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

POMPES FUNEBRES

AGAUNOISES

025 3 60 36 Tous transports
Tél. 025 3 65 14 et formalités

Fçois DIRAC - ST-MAURICE

Chronique sportive

Ski

Le 21e Arlberg-Kandahar revanche des Jeux olympiques

Les courses du Kandahar commenceront aujourd'hui à Sestrières (France) par la descente messieurs. La compétition revêt un énorme intérêt car elle sera placée sous le signe de la revanche des J. O. Alors qu'à Cortina le nombre de partants était limité à 4 par nation, à Sestrières, cette limitation est supprimée et chaque nation peut envoyer les skieurs qu'elle désire. C'est ainsi que la France vient en tête avec le plus fort contingent : 16 messieurs et 11 dames. Le chiffre des participants atteint 174, total encore jamais atteint. Les organisateurs sont débordés car ils escomptaient une participation de 100 concurrents. Le plus grave problème est celui du logement ; Sestrières peut recevoir quelque 1600 hivernants, mais des milliers de personnes désirent ardemment suivre la revanche des Jeux Olympiques et, notamment, le sensationnel duel attendu entre Pravda, le maître du ski autrichien actuellement professeur aux Etats-Unis et Sailer, le triple médaillé des Jeux Olympiques, ex-élève de Pravda.

Qui va l'emporter de l'élève ou du professeur ? Les paris sont ouverts. Mais il n'est pas exclu que le public soit déçu par le champion olympique. Sailer, en effet, ne voulait pas courir ; les critiques émises à son sujet et le fait que certains ont prétendu qu'il avait peur de ternir sa réputation par une défaite, l'ont décidé à changer d'avis ; cependant, vu le manque de préparation et l'entraînement fortement contrarié par les innombrables réceptions qui suivirent son triomphe, Sailer ne se présentera pas dans sa forme de Cortina et la victoire peut fort bien sourire à quelqu'un d'autre, cela d'autant plus que les outsiders ne manquent pas. A commencer par l'Autrichien Oberaigner, remplaçant à Cortina et vainqueur à Chamonix et en Allemagne ; son compatriote Hinterseer et Molterer, l'as du slalom ont également une forte cote. Parmi les Français, il faut citer Bozon, Duvillard, Vuarnet, Bonlieu. Et les Suisses ? Nos représentants se distingueront sûrement car les championnats suisses les ont montrés en bonne forme. On peut s'attendre à une belle performance de Schneider au slalom, à l'affirmation de R. Suter qui est pour le moins l'égal de R. Staub ; les chances de R. Fellay au slalom géant et à la descente sont réelles et nous pouvons également compter sur Hans Forrer pour vaincre dans l'une ou l'autre discipline. André Bonvin est de la même trempe et un coup d'éclat de sa part ne nous étonnerait pas. Quant aux jeunes Biner et Kronig, ils ont une merveilleuse occasion d'attirer sur eux l'attention générale et nous espérons qu'ils ne la manqueront pas, surtout en descente.

Chez les dames les atouts suisses avec Renée Colliard et Madeleine Berthod sont de premier ordre. Nos deux représentantes ont été installées, du reste, grandes favorites. Après ce que nous avons vu à Gstaad, ce n'est pas nous qui jugeront autrement ! Mais il suffit parfois de peu de chose pour faire rater une victoire et un échec ne diminuerait pas leur prestige. C'est ce qu'a compris Toni Sailer, en acceptant, sans préparation spéciale de rencontrer à nouveau tous ses rivaux de Cortina et même d'autres adversaires de taille comme Christian Pravda.

Nous verrons samedi ce qu'il sera advenu de cette confrontation générale. Un nouveau succès autrichien ou (enfin) un échec pour les rois du ski ? E. U.

ISERABLES

Concours régional du Ski-Club Rosablanc

Le concours régional du S. C. Rosablanc se déroulera le samedi 10 et dimanche 11 mars, sur les pentes des Mayens de Riddes.

Samedi :

- 16 h. Départ course de fond.
- 9 h. Messe aux Mayens, Pension Philippe Praz.
- 11 h. Descente, départ des Savoleyres. Assurance, distribution des dossards, inscription, à l'Hôtel des Savoleyres.
- 12 h. Dîner, Pension des Mayens.
- 14 h. Slalom.
- 18 h. Distribution des prix, au Café du Cercle, à Iséables.

12 challenges et magnifiques prix en compétition. Service de jeep assuré, par Favre Emile, transports.

Pour tous renseignements complémentaires tél. 474 19.

Le Comité.

EVOLÈNE

Concours régional

Samedi et dimanche, le Ski-Club Evolène organise son traditionnel concours comprenant les épreuves suivantes : fond, slalom géant, slalom.

Pour le fond, Paul Martenet s'annonce comme grand favori. Par contre, dimanche la lutte sera plus serrée. Nombreux seront ceux qui désireront inscrire leur nom aux challenges gagnés l'année dernière par le champion valaisan André Bonvin.



LE TÉLÉSIEGE DE SAVOLEYRÉS (Pierre-à-Voir)

alt. 1600-2340 m. vous y conduit en 17 minutes
Pistes sensationnelles

Il y aura donc du beau sport ce week-end à Evolène et ceux qui n'aiment pas les courses à pied, trouveront le ski-lift pour leur tendre la main.

Donc, tous à Evolène dimanche en s'inscrivant jusqu'à samedi, à 18 heures.

NOUVELLES LOCALES

CHRONIQUE MONTHEYSANNE

Des Chinois... à Monthey

Oui, depuis quelques jours, on peut lire sur des affiches apposées un peu partout qu'une célèbre troupe composée de quelque 25 authentiques Chinois sera à Monthey, mardi 15 mars. Cette initiative est due à M. Robert Balet, ténancier de l'Hôtel du Cerf qui met tout en œuvre pour présenter au public montheyssan des spectacles dignes des grandes villes.

Donc, mardi soir, la salle du Cerf sera le lieu de rendez-vous de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Extrême-Orient. Ils auront l'occasion d'applaudir à toute une gamme de variétés de haute valeur traitant de la magie, du jonglage, de la manipulation, de l'acrobatie, et surtout de l'illusionisme où les représentants de ce peuple millénaire sont les maîtres incontestés.

Assemblée bourgeoise

L'Assemblée bourgeoise de la commune de Monthey se tiendra le dimanche 11 mars, à 11 heures à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes de l'exercice 1955
- Budget de l'année 1956
2. Demande d'agrégation à la bourgeoisie.
3. Divers.

COLLOMBEY

Après 3 ans et 10 mois ou un record de lenteur !

Nous nous devons de signaler combien nos PTT mettent de sérieux dans leur travail. En effet, le buraliste postal de Collombey a reçu ces jours derniers une carte postale illustrée adressée à une personne du village et dont l'oblitération porte la date du 14.V.1952 et postée aux Avants sur Montreux. Cette carte a donc mis quelque 3 ans et 10 mois pour parvenir à son destinataire. Record de lenteur pourrait-on dire pour un trajet de quelque 55 km. soit environ une moyenne journalière de 2,50 m. !

Cette carte a été certainement mal glissée dans la boîte aux lettres et est restée accrochée dans une anfractuosité...

Première soirée : celle de l'« Avenir »

En effet, la première soirée de nos sociétés locales est celle de notre corps de musique l'« Avenir » qui donnera le dimanche 11 mars son concert annuel sous la direction de M. Louis Bertona, en la grande salle communale de Collombey, récemment rénovée avec goût.

Les musiciens de l'« Avenir » se sont préparés avec un soin particulier à ce concert et nul doute que les nombreux amis qui compte cette société auront plaisir à assister à cette soirée récréative d'autant plus que les acteurs amateurs de la société se produiront dans une comédie qui aura le don de dérider les plus moroses.

CHRONIQUE DE ST-MAURICE

Important !

Le médecin du District de St-Maurice, vu qu'il y a des cas de maladie de Bang, recommande à la population de St-Maurice et d'Epinassey de ne plus consommer du lait cru, ni les produits laitiers de fabrication locale. Tout le lait doit être cuit pour être sans danger.

Médecin du District de St-Maurice :
Dr R. Hofmann.

Information

En suite de la publication faite par M. le médecin de district, la Société des producteurs de lait de St-Maurice, est d'avis que le lait ne doit pas être consommé cru, elle recommande donc de le cuire.

Par contre, elle informe la population qu'elle ne fabrique aucun produit laitier. Le beurre de table qu'elle vend est du beurre « Floralp », de toute première qualité, fabriqué par la centrale de Sion, avec des laits pasteurisés.

La crème vendue est également pasteurisée. Société des producteurs de lait.

Distinction

M. Edgard Biart, délégué général de la Croix-Rouge belge, à Lausanne, par arrêté du 9 février dernier, a été promu commandeur de l'ordre de Léopold II pour services rendus. Nos félicitations.

Hôtel de passage cherché

sommelière

qualifiée. Bon gain et vie de famille assurée. S'adr. à Mme Duc, Hôtel des Champs, Donnoy (Vaud).

PHOTO DORŠAZ
MARTIGNY

cherche

apprenti (e)

SAXON

Nécrologie

Samedi a été enseveli le doyen des citoyens, M. Erasme Vernay, né en 1865. Malgré son âge avancé, le regretté défunt jouissait encore de toute sa lucidité. Conservateur convaincu, il fut parmi les fondateurs de la fanfare l'Avenir et vouait un goût tout particulier aux questions musicales. A 90 ans, il jouait encore allègrement du violon. C'était le père de notre ami Albert, qui sut l'entourer avec une affection filiale exemplaire durant sa longue vieillesse.

Qué Dieu mette en bon repos ce fidèle serviteur et que M. Vernay et son épouse veuillent bien trouver ici l'expression de notre sympathie émue.

Commune de Chamason

Remaniement parcellaire

Les propriétaires intéressés au remaniement parcellaire de la commune de Chamason, sont avisés qu'une assemblée d'information, aura lieu à la Maison d'école, le dimanche 11 mars dès 14 heures.

L'Administration communale.

Offre d'emploi

Je cherche une employée de maison pour 3 personnes. Personne sachant bien cuire, coudre et responsabilité du ménage, âge minimum 25 ans. Salaire mensuel 200 fr., y compris chambre et pension. Libre dimanche matin au lundi matin à 7 h. 30. Téléphone au (027) 5.03.64.

Chauffeur

cherche place. Pratique camion basculant, remorque, Région St-Maurice-Monthey. Libre de suite. Téléphone heures des repas (025) 5 26 39.

On cherche

jeune homme

de 12 à 15 ans, pour la saison d'alpage, sachant traire. Gages 100 fr. par mois. S'adresser à Marcel Genet, Le Cropt, Bex.

On cherche pour entrée à convenir

jeune fille

comme sommière. Vie de famille, bon gain, congés réguliers. S'adresser au Café de l'Union, Tramelan (JB), tél. (032) 9 30 65.



Monsieur et Madame MULLER-BESSE, à Genève ;

Monsieur et Madame Eugène FARQUET-BESSE et leurs enfants, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marie BESSE

née CRETZAZ

leur très chère maman, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 7 mars, après une longue maladie et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le samedi 10 mars 1956, à 10 heures.

Départ de l'Hôpital à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Auguste DUFFEY ;
Monsieur et Madame Victor DUPRAZ et leurs enfants, à Genève, Tramelan et Annemasse ;
Monsieur et Madame Victor DUFFEY et leurs enfants, à Lyon, Evian et Aix-les-Bains ;
Famille René PAGE, à Genève ;
ainsi que les familles MAILLARD, ROLLE, VIELLE, CHALAMEL, BLANDIN, PERRIN, DESCLOUX, BESSARD,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Maria-Joséphine DUFFEY

née DUPRAZ

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, petite-cousine, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection le 8 mars, dans sa 78e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice le samedi 10 mars 1956, à 10 h.



La famille de feu Alphonse GUIGOZ remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, spécialement M. l'Inspecteur, la Commission scolaire et le personnel enseignant, les Cœurs-Unis de Champsec et la délégation de la Concordia.

Pour une confection soignée à un prix modéré

JEAN LEEMAN - Fleuriste diplômé
Sion ; Av. de la Gare - Téléphone 2 11 85
Martigny ; Pl. Centrale - Téléphone 6 13 17
Saint-Maurice

Conquises par ses remarquables qualités
4 personnes sur 5 se déclarent favorables à la pâte dentifrice

DURBAN'S

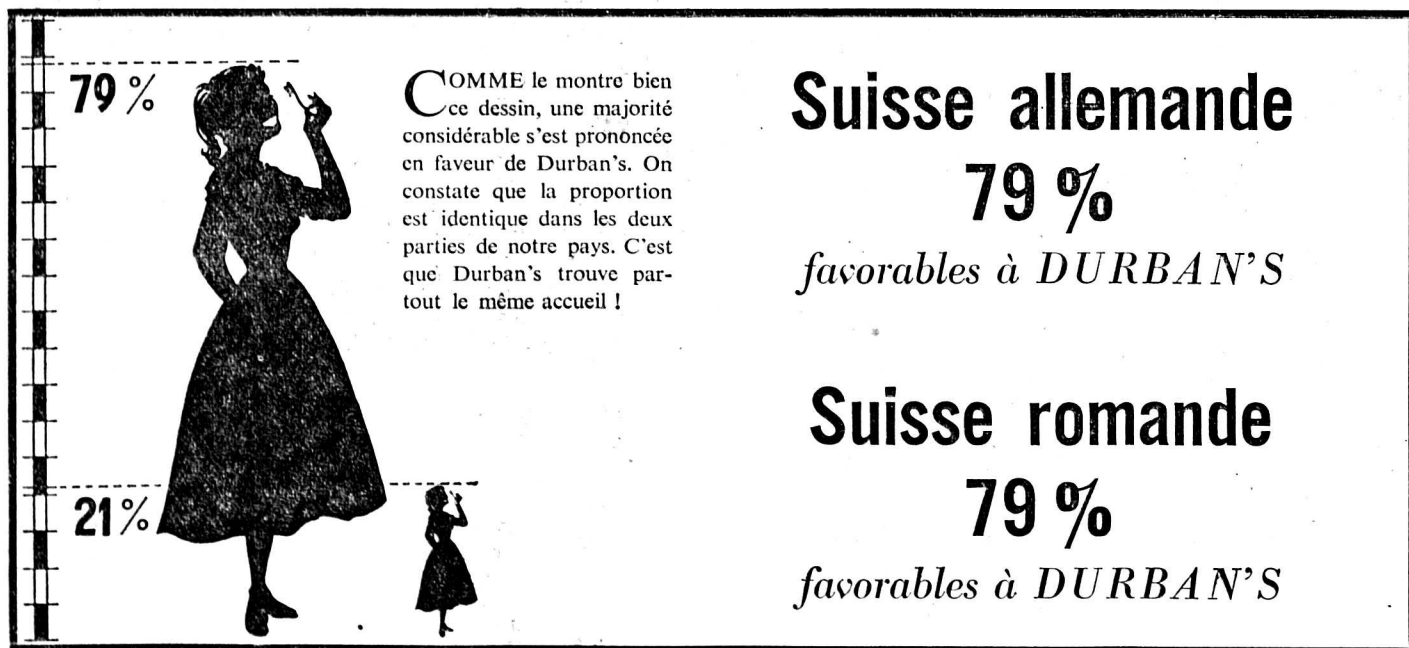
Après être devenu rapidement le dentifrice le plus demandé partout où il a été introduit, DURBAN'S poursuit son éclatant succès en Suisse.

Voici quelques résultats d'une première étude du marché

faite par le «Groupement romand pour l'Etude du Marché», avec la collaboration de la «Gesellschaft für Marktforschung»

Cette première enquête faite en Suisse allemande et en Suisse romande montre combien l'accueil de ce nouveau dentifrice a partout été favorable. De toutes les personnes questionnées, c'est-à-dire plusieurs centaines appartenant à toutes les classes de la

population, qui avaient naturellement eu l'occasion d'essayer Durban's, le 79 % ont été favorables à ce dentifrice. De ce fait, 4 personnes sur 5 sont devenues des partisans de Durban's dès le premier essai. C'est là un impressionnant résultat!



Durban's est le résultat d'énormes efforts ayant pour seul but d'offrir au public le dentifrice idéal. Durban's existe en deux variantes: la pâte blanche, normale, et la pâte verte avec chlorophylle. Toutes deux sont de la plus grande efficacité, grâce aux trois produits de grande valeur: Owerfax - Azymiol - Stéramine.

Tube normal Fr. 1.90 / avec chlorophylle Fr. 2.—
Tube géant Fr. 3.— / avec chlorophylle Fr. 3.20

DURBAN'S S.A., Chiasso
Distributeur exclusif pour la Suisse:
Barbezat & Cie Fleurier, (Neuchâtel)

Le nouveau dentifrice est le grand favori des 20 à 30 ans



Le dépouillement des réponses selon l'âge, la profession, la situation des personnes questionnées permit de déceler un intérêt marqué pour Durban's chez les jeunes gens de 20 à 30 ans. Cela se comprend, car ce sont précisément les jeunes qui apprécient un sourire radieux. C'est ainsi que 82 personnes sur 100 de cette classe d'âge se sont déclarées prêtes à acheter Durban's en raison de ses avantages ou parce qu'il donne aux dents l'éclat fascinant qu'elles recherchent.

Nouvelles religieuses

En l'honneur de Pie XII

Au Vatican : 14,000 télégrammes et 27,000 lettres en un jour

Au cours de la journée du 5 mars, le nombre des télégrammes reçus au Vatican à l'occasion du 80e anniversaire de Sa Sainteté Pie XII dépassait 14 000. Quant aux lettres émanant de gens de toutes conditions, on en comptait plus de 27 000, dont le poids total était de plus de 600 kg. Toutes les dépêches ont été remises, au fur et à mesure de leur arrivée, au Souverain Pontife, qui a voulu en prendre connaissance personnellement. Plusieurs fonctionnaires de la Secrétairerie d'Etat ont été chargés de préparer les réponses.

En missions : baptêmes en son nom

Quatre-vingts enfants des territoires missionnaires seront baptisés aux noms de Pie et d'Eugène, en l'honneur de l'anniversaire du Souverain Pontife. Cette décision a été communiquée à Sa Sainteté Pie XII par Mgr Ercole, Directeur de l'Oeuvre de la Sainte Enfance en Italie, représentant Mgr Bressoles, président général de l'Oeuvre, au cours d'une audience que le Souverain Pontife a accordée à un groupe d'enfants assistés par l'Oeuvre Pontificale de la Sainte Enfance. Cette œuvre a également adressé un appel aux enfants du monde entier en faveur de prières aux intentions de Sa Sainteté Pie XII.

La persécution religieuse en Ukraine

Le Sénateur Machrowicz a, au cours d'un discours, attiré l'attention du Sénat des Etats-Unis, sur le fait de la persécution religieuse en Ukraine, disant, entre autres, que malgré les protestations du gouvernement des Etats-Unis, ces persécutions ne cessent pas, et rien n'indique que les communistes prennent garde aux protestations. Il a demandé ensuite que le représentant des Etats-Unis auprès des Nations Unies soulève la question des persécutions religieuses dans les pays situés derrière le rideau de fer.

Avant la visite de MM. Boulganine et Khrouchtchev à Londres

Les catholiques exilés ou expulsés de pays situés derrière le Rideau de fer tiendront une grande assemblée à Londres, le 25 mars, pour protester contre la visite dans cette ville de MM. Boulganine et Khrouchtchev.

Au cours de cette réunion, les Polonais feront circuler une pétition demandant au gouvernement britannique d'intervenir auprès des deux hommes d'Etat soviétiques en faveur d'élections libres, de la liberté religieuse en Pologne, et de la libération des détenus politiques. D'autre part, des tracts seront distribués dans toute la ville de Londres pour s'élever contre la visite des deux chefs communistes et pour manifester en faveur de la Pologne. Des messes seront également célébrées à la mémoire des officiers polonais assassinés dans la forêt de Katyn.

Quant aux catholiques anglais, ils n'organiseront pas de protestation officielle, mais se réuniront dans les églises pour prier en faveur des chrétiens persécutés derrière le rideau de fer. Ils désapprouvent les honneurs rendus à des personnages rendus responsables de la persécution de l'Eglise, et qui ont sur la conscience le meurtre de milliers de prêtres et de chrétiens. Affirmant que les seuls qui profiteront de cette visite, seront les Russes, les catholiques espèrent que leur réception sera manifestée par une grande froideur de la part de la population et même du gouvernement.

Radio-Moscou et la volonté de paix du Souverain Pontife

Au cours de ses émissions du 7 mars, Radio-Vatican a commenté une allusion faite par Radio-Moscou au discours prononcé par Sa Sainteté Pie XII dimanche 4 mars, lors de l'audience accordée aux diplomates accrédités auprès du Saint-Siège. Cette allusion reconnaissant la « volonté de paix » du Souverain Pontife a été faite par Radio-Moscou au cours de ses émissions à l'usage des auditeurs italiens.

Le commentateur de Radio-Vatican a déclaré entre autres : « La Radio de Moscou se déclare d'accord avec le Pape sur sa volonté de paix. Nous prenons acte volontiers de cette déclaration, car on reconnaît finalement, fût-ce en s'adressant aux Italiens « la volonté de paix » du Souverain Pontife.

Ayant relevé que la Radio de Moscou a déclaré d'autre part qu'elle ne peut pas approuver le Pape lorsqu'il condamne le matérialisme, le commentateur de Radio-Vatican a ajouté : « Ce n'est pas la première fois que l'on nous dit de Moscou qu'aucun accord n'est possible avec le Pape sur un terrain si essentiel à la vie. Cela devrait servir à dissiper tous les doutes sur la prétendue compatibilité entre le Christianisme et le Communisme, quoi qu'en dise, par opportunisme provisoire, la propagande communiste dans les nations chrétiennes. »

Sa Sainteté le Pape Pie XII et le Pacte Atlantique

Le Pape partage les vues du Président de la République italienne Giovanni Gronchi sur le Pacte atlantique, a déclaré en substance « L'Osservatore Romano », qui estime que le Président a bien interprété la pensée de son pays à ce sujet.

Le journal du Vatican relève en effet que le Pacte atlantique a été conçu de telle façon que la défense n'est pas le but principal poursuivi, mais qu'il étend la coopération des Nations qui en font partie au domaine social et économique, ce que, dit le journal, « lui enlève son visage guerrier et lui confère l'aspect serein et confiant des œuvres de paix ».

« Pie XII, ajoute l'Osservatore Romano », dans toutes les initiatives qui associent les efforts des hommes et des peuples en vue du bien commun et de la paix universelle, — l'unification européenne en est l'exemple le plus éloquent, — a indiqué à plusieurs reprises l'équité et l'utilité de cette orientation politique que les déclarations du Président italien ont illustrée de si noble façon ».

Le christianisme survit en Russie

Walter J. Kolarz, écrivain anglais très connu et spécialiste des questions russes, vient de publier un article dans la presse catholique anglaise « The Sword of the Spirit », dans lequel il analyse la mentalité du peuple russe et étudie la situation faite au christianisme en Russie soviétique à l'heure actuelle.

Dans cet article intitulé « La mentalité du peuple russe », l'auteur expose tout d'abord la situation du catholicisme en Russie soviétique. Le catholicisme, dit-il, joue encore un rôle important dans cet Etat athée et matérialiste bien qu'il soit traité beaucoup plus sévèrement que toutes les autres confessions. Il ne faut pas oublier que dans les pays baltes, des centaines de paroisses catholiques subsistent encore, mais ce qui donne surtout un rôle à part au catholicisme en Russie, c'est « le rôle prépondérant joué par Rome dans le monde chrétien ». Cette situation à part de l'Eglise catholique, ce rôle prépondérant ont été reconnus indirectement par les maîtres du Kremlin, qui dirigent leurs actes surtout contre le Saint-Siège. Nombreux sont ceux qui, en Russie, ont pris connaissance de ce rôle prépondérant de l'Eglise catholique, dans la lutte contre l'athéisme et le matérialisme, par les attaques des chefs communistes. Il n'y a plus qu'à espérer que cette connaissance acquise par le peuple russe, réveille en lui un désir profond vers une unité plus complète du christianisme dans le monde et plus particulièrement en Russie.

L'auteur relève ensuite que des invitations ont été adressées à des évêques orthodoxes, arméniens, luthériens, ainsi qu'à des notabilités de l'Eglise baptiste d'entrer en contact avec leurs coreligionnaires de Russie, mais une telle autorisation a toujours été refusée aux catholiques. Les confessions non catholiques ont toutes reçu l'autorisation de publier des brochures sévèrement censurées il est vrai, et qu'elles ont été ainsi dans la possibilité de faire parvenir de leurs nouvelles à l'étranger, ce qui n'a jamais été le cas pour le catholicisme. C'est pourquoi les nouvelles parvenues de l'Eglise catholique de Russie sont beaucoup plus rares que celles des autres religions.

L'auteur de l'article croit pouvoir affirmer que l'Eglise catholique subsiste encore en Russie, et il rappelle l'histoire des Catholiques de rite byzantin d'Ukraine, qui depuis l'époque de Catherine II jusqu'à celle de Khrouchtchev, ont été continuellement persécutés. Mais depuis que Khrouchtchev a été premier ministre d'Ukraine et a décidé la dissolution de l'Eglise catholique de rite ukrainien, on ne sait plus rien de cette communauté.

L'auteur s'occupe ensuite du problème posé par l'Eglise orthodoxe de Russie, la plus grande force religieuse de ce pays. Il fait mention des persécutions que cette confession a eues à supporter il y a une vingtaine d'années, et affirme qu'elle a, à cette occasion, fait preuve d'une grande résistance. Actuellement encore, elle est continuellement sous la pression du gouvernement et soumise à toutes sortes de mesures d'oppression, mais est devenue un instrument de la politique soviétique. Il ne faut cependant pas oublier que l'Eglise orthodoxe a pu se maintenir dans des conditions très difficiles et, selon l'auteur de l'article, il faut avoir à son égard une compréhension charitable. Même si l'Eglise orthodoxe russe a fait preuve

de faiblesses, elle est parvenue à pouvoir continuer de prêcher la parole de Dieu et d'administrer les sacrements en Russie soviétique. Telle est sa grande signification actuelle en Russie, et elle est d'une importance spirituelle et historique inestimable.

La journée des contremaîtres à Baden

Au cours d'une grande réunion convoquée par la Société suisse des contremaîtres à Baden et présidée par le président central Fritz Rohrer, chef d'exploitation à Berne, l'assemblée a pris position, à la suite de divers exposés et d'une libre discussion, au sujet de questions actuelles concernant les contremaîtres et les employés techniques.

L'assemblée est arrivée à la conclusion unanime que la position professionnelle, de droit de travail, économique et sociale des contremaîtres et employés techniques ne correspond pas, dans de nombreux cas, au rôle très important qu'ils jouent dans l'économie publique suisse. Pour ces raisons, elle a décidé de s'employer à la réalisation des postulats suivants :

Les contremaîtres occupent dans les entreprises de véritables postes de confiance et jouent le rôle d'intermédiaires entre la direction et les ouvriers. De ce fait, toutefois, il est nécessaire dans de nombreux cas de réglementer de manière plus précise les compétences et les responsabilités, d'assurer aux contremaîtres, employés techniques un appui de la part des directions d'entreprises. Les contremaîtres et employés techniques devraient être systématiquement rehaussés et encouragés par les employeurs, dans le sens du développement de leur personnalité. Les membres de la SSC sont décidés à collaborer intensément à l'amélioration des relations humaines dans les entreprises et s'attendent à ce que les membres de toute communauté de travail fassent preuve du même état d'esprit.

La collaboration de la SSC avec les associations patronales devrait, en ce qui concerne le droit de prendre part aux discussions, être placée sur une base plus large encore, et devait se manifester par la conclusion d'accords et de conventions dans les diverses branches. Dans le cadre de conventions avec les associations d'employés, il serait possible de réglementer certaines questions importantes touchant au travail, en particulier la quatrième semaine de vacances pour les employés âgés, les indemnités pour heures supplémentaires, les suppléments pour travail par équipes, les allocations sociales, etc, ce qui permettrait aux employés de pratiquer une politique de principe visant à combattre le nivellement inopportun des salaires. L'assemblée s'attend donc à ce que les pourparlers avec les diverses associations patronales aboutissent à la conclusion de telles conventions.

Les questions de salaires ne devraient cependant pas être réglementées par des conventions de ce genre, mais par des directives établies avec les organisations patronales des diverses branches. D'une manière générale, les salaires réels des contremaîtres et des employés techniques n'ont pas augmenté ces derniers temps proportionnellement à l'accroissement de la productivité que l'on constate partout. Selon des calculs établis par des spécialistes, la productivité de l'économie suisse doit avoir augmenté en moyenne d'au moins 22,5 % de 1939 à 1954, tandis que les salaires des employés n'ont subi pendant la même période qu'une hausse moyenne de 17 %. La « réunion de Baden » demande donc une augmentation appropriée de salaires réels, en particulier dans le secteur des machines et l'industrie textile, où le nivellement des salaires a malheureusement pris de grandes proportions.

Considérant en outre la haute conjoncture actuelle, l'assemblée demande une amélioration notable de l'assistance-vieillesse dans de nombreuses entreprises. De plus, les efforts déployés en vue de la formation professionnelle devront continuer à faire l'objet de la plus grande attention.

Communiqué des Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne

Hivernage des cultures de céréales et de colza

Les cultures de céréales ont repris leur végétation après un mois de novembre relativement froid et à la suite d'un réchauffement de température anormal en janvier. Dans ces conditions, le brusque abaissement de température anormal au début du mois de février a provoqué un choc aux jeunes plantes, les affaiblissant gravement. Certaines cultures sont compromises, d'autres ont résisté. Il en est à l'égard desquelles on ne peut encore se prononcer.

Seul un recensement peut entrer en considération pour les premières. L'agriculteur doit au plus tôt prendre les mesures nécessaires pour se procurer des semences de céréales de printemps. Dans les autres cas, il est recommandé de distribuer immédiatement une faible fumure d'effet rapide, sous forme de 100 kg.-ha de nitrate de chaux ou 150 kg.-ha de nitrophosphate. Effectuer un nouvel épandage de nitrate de chaux 15 jours après la première application. Dès que le terrain sera ressuyé, il est indiqué de passer le rouleau, en particulier dans les sols légers.

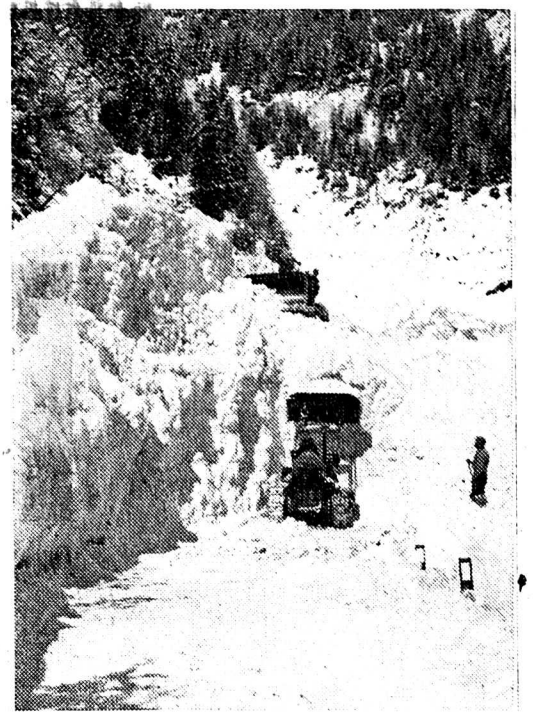
Pour leur part, les champs de colza ont fortement souffert du gel du mois de février. Les cultures tardives sont fortement compromises. Dès que la végétation aura repris, il y aura lieu d'épandre du nitrate de chaux à raison de 200 kg.-ha et, lorsque l'état du terrain le permettra, d'effectuer un sarclage superficiel, avec buttage léger.

Nous recommandons instamment aux agriculteurs de suivre leurs cultures attentivement afin d'être en mesure de prendre au moment opportun les dispositions qui s'imposent.

LA QUINTE DE TOUX

due à l'irritation de la muqueuse des bronches ou du pharynx par des agents microbiens peut être évitée grâce à Franklin, le nouveau sirop contre la toux, les rhumes, les bronchites, un véritable et énergique remède des familles. C'est un produit Franklin. Fr. 3.90 toutes pharmacies.

Les avalanches ont interrompu la route entre Versam et Safien-Place



La température assez haute, qui a provoqué dans quelques régions de l'Europe des inondations, a fait augmenter en Suisse le danger des avalanches. Dans la vallée de Safien on a enregistré la chute de trois avalanches pendant une demi-heure, qui ont coupé la route entre Versam et Safien. Les travaux de nettoyage ont été entrepris immédiatement et après quelques jours de dur travail avec des bulldozers géants la route a pu être libérée des masses de neige. Sur notre photo on reconnaît l'avalanche et les masses de neige sur lesquelles les bulldozers travaillent en deux étages.

Bibliographie

Venise

Chaque saison, chaque heure, et le jour et la nuit, il flotte sur Venise un mystère léger, voile du merveilleux, brume de l'irréel. Comme tissée de l'azur du ciel et de la mer, coulante et roucouillante dans le scintillement de sa propre lumière sur la lagune, elle est cette cité qu'aucun jardin ne pare, qu'aucun champ ne nourrit, qu'aucun mont ne protège. Sur ses horizons plats d'aérien fluide et d'or pâle, trait de couleur aussi et ligne dans l'espace, elle n'offre aucun soutien au ciel vertigineux. Et de ne voir, sur ce miroir insondable de l'infini, rien qui soit limité, tangible, saisissable, on se laisse glisser dans le règne du rêve, comme sous le charme de souvenirs heureux.

VENISE. — Photographies de Charles Jud ; introduction de Jean Walter ; adaptation française par Eric E. Thilo. 16 pages de texte ; 52 pages d'illustrations ; format 20 x 22 cm. Elégant album relié sous jaquette. Fr. s. 9.80 ; Fr. fr. 975.—

Editions St-Paul, Fribourg (Suisse) ; France : Editions St-Paul, 6, rue Cassette, Paris 6e.

Radio-Programme

Vendredi 9 mars

SOTTENS. — 7 h. Gymnastique. 7 h. 10 Disques. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Mémento sportif et présentation du XXVie Salon international de l'automobile. 12 h. 30 Le courrier du skieur. 12 h. 45 Informations. 12 h. 54 La minute des A. R.-G. 12 h. 55 A tous vents... 13 h. 20 La violoniste Michèle Auclair. 13 h. 40 Oeuvres de Corelli et Mozart. 16 h. 50 Quelques mélodies de compositeurs belges. 17 h. Le feuilleton de Radio-Genève : La Rabouilleuse. 17 h. 20 Jazz aux Champs-Élysées 17 h. 50 Charles Oulmont, témoin d'une époque.

18 h. 10 Sur des poèmes de Verlaine, Suzanne Danco. 18 h. 25 En un clin d'œil. 18 h. 40 Rythmes et couleurs. 19 h. Micro-Partout. 19 h. 15 L'horloge parlante. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 55 Instants du monde. 19 h. 45 Sérénades. 20 h. 10 Contact, s. v. p. ! 20 h. 25 Colette Jan : Prêts sur gages. 21 h. 05 Lectures à une voix. Topaze. 22 h. 05 Musique classique anglaise. 22 h. 30 Informations. 22 h. 55 Que font les Nations Unies ? 22 h. 40 Le monde vu d'un piano. 22 h. 55 Musique de notre temps.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Musique légère. 7 h. Informations. 7 h. 10 Variétés populaires. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Communiqués touristiques. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Mélodies. 15 h. 25 Musique de chambre. 14 h. Pour Madame.

18 Mandolines et guitares. 18 h. 50 Pour les sportifs. 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Orchestre récréatif. 20 h. 20 Un jeu démocratique de société.

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez. Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1^{re} semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2^e semaine, une chaque soir, — 3^e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. r. 23

on a l'âge de ses artères

En raison de la circulation constante du courant sanguin, le système artériel est parmi les organes de notre corps les plus fortement mis à contribution ; c'est pourquoi, chez beaucoup de personnes, les premiers signes de l'âge se manifestent par des troubles circulatoires. Les parois élastiques des artères s'usent et se relâchent, le dépôt de chaux dans les artères entrave la circulation, augmente la pression sanguine et le cœur doit travailler davantage pour faire circuler le sang.

C'est ainsi que naît l'artériosclérose avec tous ses symptômes : hypertension, palpitations, vertiges, troubles cardiaques, maux de tête fréquents, mauvaise digestion. Et une fois l'appareil circulatoire atteint, le mal s'étend bientôt à d'autres organes. Voilà pourquoi il faut lutter contre l'artériosclérose avant que des troubles sérieux ne se manifestent.

La cure annuelle d'Artérosan pour les hommes et les femmes de plus de quarante ans nettoie le sang et les vaisseaux, fortifie le cœur, active la circulation, abaisse la pression et favorise en même temps la digestion — c'est à cet effet combiné que ce remède aux plantes doit son succès radical.

L'Artérosan est vendu dans les pharmacies et drogueries sous forme de savoureuses granules au chocolat ou de dragées sans aucun goût ; la boîte pour une semaine fr. 4.65, la boîte triple pour un cure au prix avantageux de fr. 11.90.

Seulement AJAX avec sa mousse détersive...

nettoie si aisément!
agit si vite!
brille si bien!

Pouvoir nettoyant sensationnel!

- Lavabos, éviers, baignoires, surfaces dallées, émaillées, de porcelaine... Casseroles, marmites, grils et autres ustensiles particulièrement gras sont propres en un clin d'oeil et retrouvent leur brillant splendide.
- Et encore... le parfum discret d'AJAX!

Graisse et saleté sont emportées sans peine!

La boîte originale 75 cts.
La double boîte Fr. 1.20.
Colgate-Palmolive SA, Zurich

sent si bon!

A 17

Entrepreneurs de transports

A l'occasion du Salon International de l'Automobile à Genève du 8 au 18 mars ne manquez pas

de visiter notre Stand poids lourds

MERCEDES BENZ

STAND No 219

MERCEDES-BENZ vous offre 4 types de châssis

1. L/4500 moteur diesel 6 cyl 23-95 PS
La/4500 même véhicule en tout terrain
2. L/5000 moteur 6 cyl. diesel, 37-125 PS
pont arrière Rytzel
boîte Maybach donnant 10 vitesses
moteur diesel 6 cyl. 44-145 PS
boîte à vitesses à 6 vitesses
pont arrière Rytzel — Graissage central.
3. L/5000a

Livraisons rapides

F. LANZ
AGENCE MERCEDES BENZ
AIGLE — Tél. 2 20 76

A quoi rêve

votre
fil.

A 10 ans, il connaissait toutes les marques de voitures... A 15 ans il rêvait d'être pilote... Maintenant qu'il est presque un homme il a peut-être « mis de l'eau dans son vin », mais tout ce qui est technique continue de l'enthousiasmer. Il sait aussi ce qu'il veut en matière de montres : une « automatique » munie de tous les perfectionnements « indispensables », étanche, antichocs, antimagnétique et si possible avec une « grande seconde au centre »! Et il n'a pas tort, car aujourd'hui la précision supérieure de la montre automatique est une nécessité. Offrez donc à votre fils une montre « selon son cœur » — une automatique!

Cet emblème est celui des bons horlogers. Il vous garantit un choix de montres des meilleures marques suisses, compétence professionnelle et service de premier ordre pour l'entretien des montres.

Vous recevrez gratuitement dans les magasins désignés par cet emblème la brochure illustrée en couleurs « La montre et son fonctionnement ». Elle contient des indications précieuses pour l'acquisition d'une montre.

URGENT
jardinier-arboriculteur

est demandé par Institut catholique. Place à l'année. Faire offres av. curriculum vitae, références et photo au Nouvelliste sous T 2234!

Toujours bien rasé avec 0,06
Rasex

10 lames, Fr. 2.— et 2.50

La Luy SAXON

LE TELESKI FONCTIONNE samedi et dimanche. Route carrossable jusqu'au télési. Service de jeeps aller et retour

SON TELESKI!

Fromage

Tilsit, tout gras, un peu fort, Fr. 4.20 le kg. par pièce

E. Esseiva, Rue de Savièse, Sion. Tél. 2.29.03
Tous les mercredis au marché à Monthey

MAÇONS

demandés pour chantier de Lausanne, travail à l'abri et de longue durée, sauf en cas de gel. Bons salaires. Conduits sur chantier par camion dès gare CFF et Chauderon.

R. TERRIN, S. A., av. Harpe 9, Lausanne.
Tél. (024) 26.57.01.

FUMIER

Nous livrons par toute quantité, franco par camions, fumier bovin 1ère qualité. Se recommande Hermann Cretton, Charrat, tél. (026) 6 30 65.

On cherche une **sommelière**

pour gentil restaurant, trouverait vie de famille. Très jolie clientèle. Gâgés environ 400 fr. par mois. Débutante acceptée.

Restaurant du Chasseur, Orbe (Vd). Tél. No (024) 7 21 74.

AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu du 8 au 19 mars 1956 comme il suit :

- a) Lancement de grenades à main au stand dans la Forêt de Finges.
- b) Tirs avec armes d'infanterie dans la région d'Arbaz.
- c) Tirs au canon dans la région de Sion - Bramois - Grimisuat - Arbaz.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le « Bulletin officiel » du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion.
Le Commandant : Colonel de Weck.

MIGROS

Préparez votre résistance printanière!

Prenez trois fois par jour notre

Levure alimentaire vitaminieuse

Elle fortifie tout l'organisme et lui donne une résistance telle que les savants la considèrent comme le meilleur aliment de protection, ceci grâce à sa teneur en vitamine B, en sels minéraux et en glutation.

Prévenir vaut mieux que guérir!

Notre levure est un produit naturel, un aliment particulièrement riche en vitamine B et en sels minéraux. Elle stimule les fonctions vitales, favorise le fonctionnement harmonieux de l'appareil digestif et du système nerveux et, de ce fait, augmente le pouvoir réparateur du sommeil.

Utilisez aussi chaque jour l' **EXTRAIT VITAMINEUX** à base de levures et de plantes, pour assaisonner vos mets, soupes, légumes, pâtes, viandes, et pour faire les tartines dont raffolent tous les enfants!

La boîte de 250 gr. **2.-**
(100 gr. —.80)

Le tube de 60 gr. **1.**

"UN CAMPARI"

Décaféiné? oui, mais **CAFE HAG** et pas d'autre!

Un *fidèle compagnon*



CONDOR-PUCH

Vélo-moteur

ses avantages déterminants:

- Tenue de route et confort exceptionnels grâce aux roues Ballon 23 x 2,25
- Suspension intégrale par fourche télescopique et suspension arrière
- Amortisseurs d'échappement et d'admission efficaces
- Ainsi que d'autres avantages techniques

Equipement: Support central, porte-bagages et cadenas

Fr. **795.-**

Supplément pour compteur kilométrique 25.-

Sur demande, facilités de paiement



CONDOR S.A. Courfaivre / Tél. (066) 3 71 71

Représentants:

Monthey: C. Meynet; Aigle: Ziegler & Dutoit; Roche: Ed. Balmer; Chippis: C. Rossier; Réchy: A. Delétroz; Granges: M. Vuistiner; Bramois: E. Obrist; Sion: A. Schalbetter.

Veillez m'envoyer gratuitement votre prospectus vélo-moteur CONDOR-PUCH

Nom: _____

Adresse: _____

Important commerce de denrées coloniales cherche

chauffeur-livreur
qualifié

Personne d'expérience. S. camion Diesel. Entrée de suite. Faire offre écrite avec prétentions de salaire sous chiffre P 5618 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

jeune fille

pour le ménage. Entrée de suite. S'adr. au Nouvelliste sous N 2228.

A vendre de particulier, voiture

FORD

6 cylindres, modèle 1950, voiture soignée, en bon état.

Ecrire sous chiffre P 3620 S, à Publicitas, Sion.

On cherche pour les mois de juin et juillet

jeune fille

sachant cuire et aimant les enfants. S'adresser au Tél. 3.61.52, St-Maurice.

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet gris, léger et très chaud. 120 X 160 cm., Fr. 40.-, même qualité 140 X 170 cm., Fr. 50.-. Port et emballage payés.

W. Kurth, avenue Morges 70, Lausanne. Téléphone (021) 24.66.66 ou 24.65.86.

Agencement

à vendre pour cause de départ, comprenant banque, buffet, balances, moulin à café, frigo, ainsi qu'une machine à coudre « Anker » et une machine à laver Zéphir et esoreuse « Acme » à main.

Tél. (021) 24 08 08.

Fr. 350.-

Belle chambre à manger noyer à vendre. Tél. (021) 24 51 50.

Jeune fille

sérieuse est demandée pour servir au café et à la boulangerie. Entrée de suite. S. Widmer, Boulangerie, café, Vandœuvres, Genève, tél. (022) 8 08 01.

Jeune fille

est demandée pour ménage avec enfants, sérieuse et propre. Entrée de suite. S'adr. s. chiffre P 5699 S, à Publicitas, Sion.

Bergers allemands

Sont à vendre bas prix, avec et sans pedigree.

Loulous nains, dont un mâle miniature. Maison du chien, Le Mont s. Lausanne, tél. 21 02 05.

Même le jour de lessive du temps pour les visites!



... grâce à OMO qui travaille pour vous pendant la nuit!

Trempez la veille votre linge dans OMO et vous gagnerez un temps précieux! OMO travaille pendant la nuit intensivement: il détache la saleté des tissus et la dissout. Avec OMO, vous faites votre lessive en moitié moins de temps! En plus, cet excellent produit à tremper confère à votre linge et à votre buanderie un parfum agréable et rafraîchissant. OMO vous donne des ailes au travail...



Excellent aussi pour dégraisser dans toutes les machines à laver!

AVEC OMO TREMPÉ EST A MOITIÉ LAVÉ!

SALON DE L'AUTO

En vous rendant à Genève, vous vous devez de visiter le

SALON DE L'OCCASION



Choix sensationnel de superbes voitures modèles récents Ventes - Echanges

Facilités de paiement — Garantie 2 à 6 mois

Garage Rob. JENNY

4, ch. des Avelines (Montétan) Lausanne
Tél. (021) 24 33 12

LIQUIDATION

partielle

Plus fort que les soldes



autorisée du 15 janvier au 15 avril 1956

Av. Gare

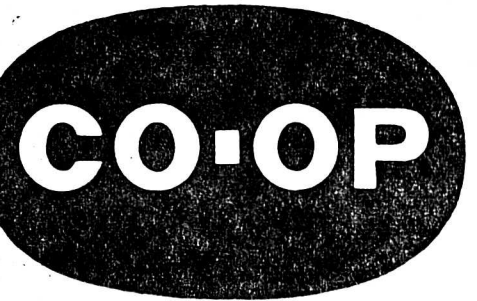
A vendre au plus offrant

une propriété sise à Saxon, à 6 minutes de la gare, se composant de vigne et prairie arborisée, 6500 m²; se prêterait aussi comme terrain à bâtir. Faire offres sous chiffre St.G. 333 à Publicitas, Sion.

ZUNDAPP - ADLER

Les réputées motos en 250 et plus, 1 et 2 cylindres. Demandez renseignements. Facilités de paiement. Agence Norton - Triumph, etc...

Richoz Roger - Garage du Bois-Noir St-Maurice.
Tél. (025) 3 62 66.



Vous apporte:

Jus de raisin Co-op rouge, le litre	1.60
Graisse comestible Co-op jaune, la livre	1.40
Huile d'arachide Co-op le litre	2.55
Café spécial 250 gr.	1.95
Café Casa 250 gr.	2.40
Riz ital. Originario grains ronds, le kilo	-95
Riz Vialone RB grains ronds, le kilo	1.50
Haricots Co-op verts, boîte 1/1	1.25
Ananas Rose Dale boîte de 10 rondelles	1.70
Ananas Atlantis boîte de 10 rondelles	1.90

...et toujours avec ristourne!

Moins d'impôt sur le chiffre d'affaires, plus d'avantages pour vous!

La très brillante journée d'ouverture du Salon de l'Automobile de Genève 1956

(de notre envoyé spécial)

Le XXVI^e Salon International de l'automobile, de la moto, du cycle et accessoires a ouvert ses portes. Le matin, au Grand Palais, les exposants mettaient la dernière main à leurs stands pour recevoir dans l'après-midi le cortège des officiels ouvert par le président de la Confédération. Auparavant, les autorités fédérales et cantonales, on notait la présence des autorités exécutives de tous les cantons romands et de certains cantons suisses allemands, ont été reçues par les délégations du Conseil d'Etat et du comité du Salon et conduites à l'Hôtel des Bergues pour le déjeuner officiel auquel le comité d'organisation avait convié plus de 400 personnes.

Le Valais était notamment représenté par M. le conseiller d'Etat Marius Lampert, et parmi les officiers supérieurs nous avons eu la joie de voir M. le colonel-brigadier Maurice Juillard, commissaire des guerres.

Le discours de M. Perrot

A la fin du repas, le président M. Roger Perrot, saluant les hôtes du Salon, souhaite la bienvenue à M. le conseiller fédéral Markus Feldmann, qui honore cette journée d'inauguration de sa présence et que Genève accueille pour la première fois en qualité de président de la Confédération.

Le président du Salon salue également la présence des ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, d'Italie, du Japon, les ministres de Berne de plusieurs autres pays, les représentants des grandes institutions internationales à Genève, le corps consulaire et particulièrement les consuls des nations exposantes, puis les représentants de l'Assemblée fédérale, dont MM. Weber, président du Conseil des Etats, Condru, vice-président du Conseil national, le général Henri Guisan, les officiers supérieurs de l'armée, les représentants du Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat genevois in corpore, le Conseil administratif de la Ville de Genève. Ses souhaits de bienvenue vont aussi aux autorités des divers cantons et municipalités, des administrations fédérales, aux dirigeants des diverses organisations internationales de l'automobilisme, du tourisme et des sports, enfin à ceux de nos grandes foires nationales, des Chambres de commerce, sans oublier les représentants de la presse, de la radio et de la télévision.

Toujours mieux

M. Roger Perrot relève ensuite que le Salon de cette année présente les produits de 16 nations, avec 792 exposants, soit 150 de plus que l'année précédente. Il montrera que c'est à son succès croissant que le Salon de Genève doit d'avoir été classé, par le Bureau permanent international des constructeurs d'automobiles, dans la catégorie des salons d'importance internationale. Il rend hommage à la compréhension des autorités militaires fédérales et cantonales genevoises, lesquelles ont permis de nouveaux agrandissements dans la grande halle construite l'année dernière. Il constatera toutefois que les nouvelles constructions sont encore loin d'être suffisantes.

La surface des stands occupés par les exposants cette année atteint quelque 22,000 mètres carrés.

Il remercia les représentants des grandes entreprises de l'automobile qui, depuis vingt ans, sont présents au Salon de Genève, les exposants en général et les membres de la fondation du Salon, ceux du secrétariat et du comité d'organisation.

La route et ses lois

M. Roger Perrot, traitant des problèmes qui se posent en matière d'automobilisme, souligne l'impérieuse nécessité d'accélérer l'aménagement de nos routes, si, dira-t-il, on ne veut pas voir le tourisme automobile désert nos frou-

rières. De plus il conviendrait dès maintenant de prendre les mesures nécessaires pour assurer le financement des autoroutes aussitôt que les préparatifs de construction seront achevés et de modifier sans tarder la clé de répartition aux cantons de la moitié du produit des droits de douane sur les carburants, laquelle ne correspond plus aux conditions actuelles.

Le président du Salon constate par ailleurs que si les associations d'automobilistes ont été les premières à demander la révision de la législation actuelle sur la circulation routière, elles n'entendent pas, cependant, que cette révision se fasse à n'importe quel prix. Les milieux de l'automobile sont favorables à tout ce qui peut accroître la sécurité de la route, mais le président a le sentiment que la majorité des automobilistes préférerait encore les imperfections du régime actuel à une législation nouvelle qui ne serait pas progressiste.

Le point noir

Parlant encore des préoccupations de l'industrie et du commerce de l'automobile, le président du Salon montre que si le mouvement d'affaires s'est considérablement accru dans la branche automobile, les marges de bénéfices se sont elles, à nouveau, rétrécies.

Il constate que la nécessité d'écouler à tout prix une production toujours plus abondante a introduit dans le monde de l'automobile certains usages contraires à une saine conception du commerce, usages qui compromettent la situation économique de nombreux vendeurs. Il exprime, en terminant, l'espoir que les commerçants suisses de l'automobile arriveront à obtenir des fabricants, d'entente avec les importateurs de véhicules à moteur, des conditions de travail mieux adaptées à la situation particulière du marché suisse. Enfin, la prolifération des colonnes d'essence n'est pas non plus sans inquiéter les milieux professionnels.

C'est ensuite le président de la Confédération, M. Markus Feldmann, qui apporte le salut et les vœux du Conseil fédéral aux autorités genevoises et aux organisateurs du Salon.

Discours de M. Feldmann, président de la Confédération

Pour la 26^e fois, le salon international de l'automobile, de la moto et du cycle, a ouvert ses portes. C'est avec un plaisir particulier que j'apporte le salut et les vœux du Conseil fédéral aux autorités de la République et canton de Genève, aux autorités municipales et aux organisateurs du salon.

« La circulation routière se développe à un rythme extraordinairement rapide et continu, plaçant ainsi l'Etat devant des problèmes fort épineux.

« A l'étranger comme en Suisse, tous les grands problèmes de la circulation routière procèdent de deux préoccupations principales : Comment assurer l'indispensable adaptation du réseau routier aux exigences de la circulation des véhicules à moteur ? Comment obtenir l'accroissement — tout aussi nécessaire — de la sécurité de la route ? La matière que le législateur doit régler est extrêmement complexe. Des questions techniques, économiques, financières, juridiques se posent et doivent être résolues. Tout législateur doit considérer les différents intérêts contraires qui sont en jeu, les

peser et chercher à les concilier autant que possible. Ce qui est vrai pour l'œuvre législative en général l'est tout particulièrement pour la législation sur la circulation routière. De plus en plus, nous devons nous poser sérieusement les questions cruciales de notre XX^e siècle : la technique commence-t-elle à dominer l'homme et à en faire son esclave ? Faut-il payer le progrès technique par une régression sur le plan humain ? Réussirons-nous à mettre, par de sages mesures, le développement technique au service de l'homme ?

« La Suisse ne peut résoudre ces problèmes routiers — qu'ils soient d'ordre politique ou juridique — qu'en usant des moyens que lui donne la forme de l'Etat. Elle ne peut pas admettre que le véhicule motorisé « renverse » les institutions fondamentales de son ordre juridique. Si les solutions par trop centralisatrices ou par trop fédéralistes doivent être rejetées, c'est bien dans le domaine de la construction des routes. Dans chaque cas concret se pose une question de mesure. L'initiative constitutionnelle pour l'amélioration du réseau routier, que la Fédération routière suisse a déposée à la Chancellerie fédérale il y a quelques semaines et qui est appuyée par plus de 200 mille signatures, tient compte de ces nécessités, nées de la structure de notre Etat. Pour cette raison déjà, elle constitue une bonne base de discussion. Les quatre départements directement intéressés ont commencé, ces jours-ci, à l'examiner avec soin.

« Une autre loi fédérale fort importante dans le domaine qui nous occupe est actuellement en discussion : c'est la loi sur la circulation routière. Le projet de loi pourra très probablement être traité aux Chambres en juin prochain. La loi sur la circulation routière ne doit pas seulement s'appliquer à résoudre des problèmes techniques, économiques et juridiques au sens étroit. Elle doit s'attaquer aussi à des problèmes purement humains, où apparaissent les limites que la nature de l'homme et des choses impose à tout législateur.

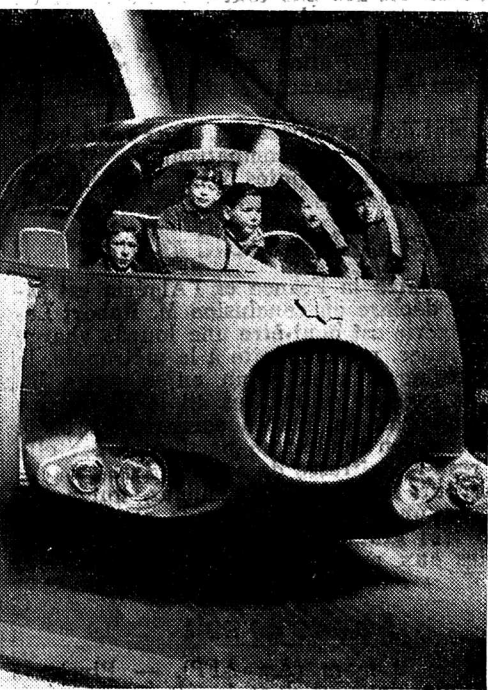
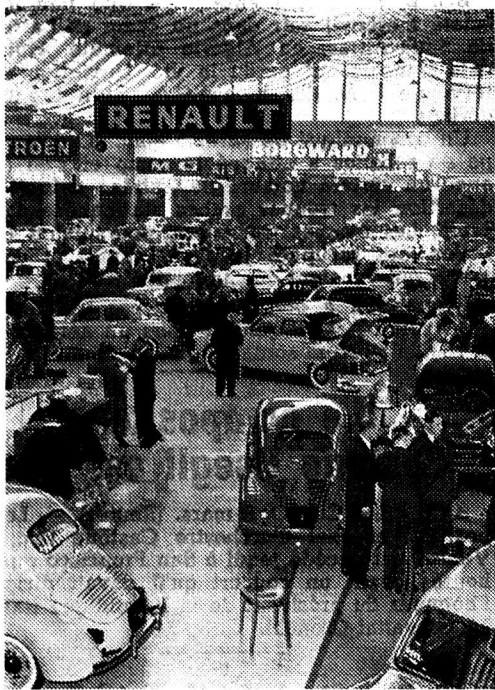
« Les Conseils législatifs rempliront leur tâche avec compétence. Ils établiront des solutions rationnelles. Le moment est venu pour nous autres Suisses de montrer si nous pouvons encore discuter raisonnablement au « siècle du moteur », si, dans un domaine particulièrement complexe, nous avons la volonté, le pouvoir et la force de résoudre un problème difficile en usant des ressources d'une véritable sagesse politique. Si le referendum était demandé, la décision finale incomberait au peuple. Sa majorité devrait alors prendre ses responsabilités avec ceux qui auraient provoqué la consultation populaire ».

M. de Senarclens parle de la circulation routière

Prenant à son tour la parole, M. Aymon de Senarclens, président du Conseil d'Etat, dit la gratitude des autorités genevoises aux dirigeants du Salon et combien Genève est honorée de la présence, aujourd'hui, dans ses murs, et du président de la Confédération et des personnalités officielles invitées à cette journée d'inauguration.

Après avoir fait un exposé des problèmes de la circulation routière qui se posent à la ville et au canton de Genève, le président du Conseil d'Etat dit ses sentiments d'admiration pour la foule d'inventeurs, d'ingénieurs, d'industriels, de techniciens, ouvriers d'usines et les exposants qui, année après année contribuent à la réussite d'une des manifestations industrielles et économiques les plus importantes pour notre pays.

Dans l'après-midi, les invités prirent place dans les voitures officielles qui les conduisirent au Quai des Bergues au Palais des Expositions pour la visite inaugurale du Salon.



La jeunesse a fait vite et a trouvé sa voiture préférée : le prototype d'une auto de Vibert, qui a de la place pour 18 personnes et dont les glaces sont jointes. 200 km.-h. sont la vitesse possible pour cette auto longue de 11,5 m. qui sera propulsée par une turbine à gaz. Le futur a fait son apparition à Genève ! A gauche une vue d'ensemble du Salon.

CHRONIQUE DE SION

Séance publique d'information pour la construction d'une patinoire artificielle à Sion

Mardi soir, la grande salle de l'Hôtel de la Planta était comble pour participer à la séance d'information pour la construction d'une patinoire artificielle à Sion. Nous avons noté la présence de diverses personnalités, entre autres MM. les conseillers communaux Rodolphe Taugwalder, Karl Schmid, Paul Mudry, Henri Géroutet et René Boll.

M. Séraphin Antonioli, président du comité d'action pour la construction de la patinoire situa le problème et ensuite donna la parole à M. l'ingénieur G. Huber qui parla des données techniques. Nous ne voulons pas nous étendre sur ce sujet ; qu'il nous suffise de savoir qu'il faudra pour la réalisation de cette œuvre 20 km. de tuyauterie et que la machinerie à elle seule coûtera environ 250,000 francs.

Puis, M. Paul Boven, directeur de la Caisse d'Epargne du Valais, parla de la question financière. Le coût minimum d'une patinoire est de Fr. 400,000.— et son prix maximum de Fr. 450 mille. M. Boven pense pouvoir couvrir 250,000 fr. par souscriptions (actions de Fr. 250.—) et le solde par voie d'emprunt. Des calculs qu'il a fait il ressort que le rendement de la patinoire peut être évalué à Fr. 17,000.— par année. Avec cette somme il pense pouvoir payer intérêts et amortissements de la dette et même rentrer les actions de 2.%. M. le conseiller Mudry, président de la Commission sportive, apporte l'appui du Conseil tout en laissant entendre qu'il ne faut pas s'attendre à un trop grand obstacle de nos autorités qui ont d'autres travaux plus urgents à faire.

La séance fut clôturée par la projection d'un film sur les championnats du monde de patinage artistique et de hockey à Stockholm. Grâce à l'initiative de personnalités soucieuses de divertir sainement notre jeunesse, la patinoire artificielle est sur le bon chemin de sa réalisation. M. le conseiller Taugwalder qui en a eu l'idée mérite bien la gratitude de toute notre population.

Avec la « Croix-d'Or » de Chippis

L'industrielle cité de l'Aluminium peut se féliciter d'ajouter au nombre de ses groupements locaux une vaillante section abstinente, placée sous l'égide de la « Croix d'Or ».

Fondée il y a une dizaine d'années par notre cher ami David Zufferey, la section a fait déjà du beau et bon travail, préconisant en outre l'introduction du jus de raisin et du cidre doux. Les abstinentes ont voulu démontrer par là qu'ils ne sont pas les ennemis du vigneron et de l'arboriculteur.

Dimanche soir, à 20 h. 15, j'ai eu le plaisir de retrouver ces amis de Chippis, venus en bon nombre (ils étaient une bonne vingtaine et beaucoup de jeunes).

L'ordre du jour de cette assemblée générale comportait les postes suivants :

1. Prière
2. Rapport du président
3. Lecture du protocole
4. Approbation des comptes
5. Nomination du Comité
6. Allocation du président cantonal
7. Divers

Le président sortant de charge, Claudy Zufferey, souhaita aux participants une cordiale bienvenue salua la présence du sympathique chef de la paroisse, M. l'Abbé Epiney, et de quelques amis de Sierre, Sion.

Sous sa direction ferme et avisée, l'ordre du jour fut rapidement liquidé. Les questions administratives furent débattues dans un esprit d'amitié qui dénote la confiance envers les responsables.

M. David Zufferey, en sa qualité de président-fondateur de la section, se vit confier cette tâche et fut acclamé par l'assemblée. Il remercia de la confiance témoignée, rompit une lance en faveur de la « Croix d'Or » organe officiel du mouvement catholique abstinent, et exprima l'espoir que sa section continuerait — comme par le passé — à faire preuve de générosité, de bonne volonté et de charité mutuelle. Il invita ses amis à renouveler leur engagement d'abstinence et recueillit un bon nombre de signatures. M. l'Abbé Epiney adressa quelques bonnes paroles à ses ouailles, les félicitant de leur magnificence idéal, les assurant de son appui moral et de ses directives.

Le président cantonal, M. Sylvain Salamin, intervint à plusieurs reprises au cours des échanges de vues, définit l'importance d'un engagement et d'une promesse, les tâches qui méritent d'être menées à chef, et qui réclament de tout abstenir le sentiment de fidélité à la parole donnée, de se dévouer, de servir...

Les paroles de ce jeune chef, ne manqueront pas de porter des fruits abondants, et permettront à ces héros d'une noble et belle cause de faire encore plus et mieux que par le passé.

Un abstinent de vieille date, apporta aux membres présents, son témoignage d'amitié et ses encouragements à demeurer « présent » et « fidèle » au poste de combat.

La soirée, placée sous le regard de Dieu, ne pouvait se terminer sans une fervente prière.

Les printemps s'annoncent. Le temps des semelles va sonner. Abstinentes des bords de la Navance, vous allez reprendre votre labeur avec courage, confiance et persévérance.

En avant pour une nouvelle étape !

CONTHEY

Un veau phénomène

Une vache a mis bas un veau phénoménal. En effet, celui-ci est né avec cinq jambes, et il se porte, c'est le cas de le dire, très bien. Celui qui ne voudrait pas le croire, peut aller le voir chez M. Gustave Fumeaux, marchand de bétail à Conthey.

Ayant

Les entreprises des chantiers du Rawyl, en collaboration avec le Ski-Club du Wildhorn d'Ayant, ont organisé pour le dimanche 11 mars, la coupe du Chamarin.

Cette épreuve mettra aux prises les meilleurs skieurs de la région avec les équipes formées par les divers chantiers du Rawyl.

La lutte sera serrée entre Bétrisey Louis, Philippoz Firmin, Chabbez Marcel, gardien du FC Ayent, qui est aussi un excellent skieur chez les juniors, Jacky Constantin et les frères Dussex, feront certainement tout leur possible à moins qu'un inconnu des équipes des chantiers vienne les mettre tous d'accord.

Les spectateurs seront certes nombreux, dimanche, à « Chamarin », grâce à la nouvelle

route du Rawyl qui les conduit en cars ou en voiture jusqu'à 50 mètres de la ligne d'arrivée. Tous les sportifs d'Ayant et des chantiers les attendent et leur souhaitent une cordiale bienvenue.

P. G.

Le nouveau comité de la Fédération des Sociétés valaisannes de Genève

La Fédération des Sociétés valaisannes de Genève, dans son assemblée générale du 1^{er} mars a renouvelé son comité de la façon suivante :

Président : Fosserrat Clovis ; membres adjoints : Dumoulin Ernest, Fumeaux Bernard et Francis Frossard.

Bagnes - Cinéma

LA VEUVE JOYEUSE. Le Cinéma de Bagnes a le plaisir de présenter la nouvelle version cinématographique de la plus entraînante opérette de Franz LEHAR, avec ses mélodies connues qui revivent dans ce film somptueux et ruisselant de couleurs. Vous entendrez la valse de la « Veuve Joyeuse », « L'heure exquise... », « Je m'en vais chez Maxim... », « Viens dans ce petit pavillon », etc. Le rôle de la Veuve Joyeuse est tenu par la ravissante Lana Turner et celui du beau comte Danilo par Fernando Lamas, le couple le plus ardent que l'on vit jamais à l'écran. Samedi 10 et dimanche 11 mars, à 20 h. 30.

Les matinées classiques de Radio-Genève

C'est dimanche 11 mars à 15 h. 45 que Radio-Genève présentera, dans une remarquable adaptation française de Marc Chouet et une mise en ondes de Maurice Jacquelin, « Les Trachiniennes », de Sophocle. Jouée sans doute entre 420 et 410 avant J.-C. à l'époque où la guerre du Péloponèse dressait l'une contre l'autre Sparte et Athènes, cette tragédie évoque la mort glorieuse d'Héraclès, brûlé par la tunique que son épouse lui envoie dans l'espoir de reconquérir son amour.

A l'Assemblée nationale française

La politique algérienne passée au crible

L'hémicycle de l'Assemblée nationale est largement garni lorsque à 15 heures M. André Le Troquer, président de l'Assemblée, fait son entrée.

L'un des plus importants débats de la politique intérieure depuis la libération va commencer. Pendant deux jours, la politique algérienne du jeune gouvernement de M. Guy Mollet va être passée au crible par les différents groupes parlementaires.

Des mesures qui s'imposent

Le projet de loi en discussion, thème essentiel du débat, autorise le gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative. Il l'autorise également à prendre toute mesure exceptionnelle en vue du rétablissement de l'ordre et de la protection des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire algérien.

L'Assemblée entend tout d'abord M. Jean Montalat, socialiste, qui estime que la cause essentielle de la révolte actuelle en Algérie est d'ordre économique. Deux réformes s'imposent particulièrement : la réforme foncière et la réforme administrative.

L'Algérie, fait-il valoir ensuite, est l'objet d'intrigues internationales. Le gouvernement ne peut les tolérer et doit prendre toutes mesures pour les faire cesser. Il doit pouvoir compter sur l'appui loyal des alliés de la France.

« Il s'agit, au fond, déclare ensuite M. Montalat, d'un contrat entre le chef du gouvernement et l'Assemblée ».

Les milliards qu'on dépense

Le rapporteur de la commission des finances, M. Lionel de Tinguy (républicain populaire) prévient l'Assemblée que la France devra consentir des sacrifices financiers considérables pour ses départements algériens.

Il rappelle l'aide croissante apportée chaque année par la France à l'économie algérienne : 100 milliards de francs pour la seule année 1955, effort proportionnellement plus grand que ce qui fut consenti par les Etats-Unis pour le reste du monde.

Et ce chiffre va être largement dépassé. La France, déclare M. de Tinguy, devra désormais dépenser entre 250 et 300 milliards de francs pour accroître la production algérienne, mettre sur pied une industrie algérienne et donner un logement décent à tous les habitants d'un pays « qui voit naître chaque jour l'équivalent d'un village de 700 habitants ».

Le tout pour le tout

Aux rapporteurs succèdent les orateurs inscrits dans la discussion générale. Pour M. Raymond Dronne (républicain social), « l'Afrique du Nord forme un tout et en abandonnant la Tunisie et le Maroc, la France se condamne à abandonner l'Algérie ». L'orateur critique les accords qui viennent d'être conclus avec le Maroc et qui, selon lui, relèvent des plus regrettables méthodes diplomatiques. « Aujourd'hui, dit-il, tous les Marocains sont persuadés que les Français vont partir. La situation n'est pas meilleure en ce qui concerne la Tunisie qui prétend également accéder à l'indépendance ».

Le réveil de l'extrême-gauche

Le débat s'anime lorsque le jeune député poujadiste de la Seine, M. Jean le Pen, monte à la tribune. Pour lui, le problème est d'abord militaire. Rien ne pourra être fait en Algérie dans les domaines économique et social si l'ordre n'est pas préalablement rétabli. L'attentisme est criminel, dit-il. L'orateur réclame l'unité de commandement militaire, confié à une personnalité militaire incontestée.

Les attaques de M. le Pen contre la propagande communiste réveillent l'extrême gauche, jusqu'à présent fort calme. Et comme les communistes protestent, « si vous ne me laissez pas parler, je vous signale que vos orateurs ne parleront pas non plus », lance M. le Pen. Un bref tumulte s'ensuit, rapidement calmé.

L'intervention du ministre résident

M. Robert Lacoste, ministre résident à Alger, intervient ensuite. « C'est, dit-il, avec le sort de l'Algérie, celui de la France qui se joue ».

« Il n'est pas un Français, je le dis à l'intention des grandes puissances et à celle de nos adversaires, qui accepte d'être chassé d'un pays conquis par le droit contestable des armes, mais conservé par une œuvre civilisatrice largement positive ».

« Aucune nation, poursuit le ministre résident, n'est autorisée à nous donner des conseils ou des leçons. Quel risible spectacle que de voir des Etats féodaux ou d'immenses foules faméliques sont exploitées de la manière la plus barbare, s'ériger en censeurs de notre conduite en Algérie ».

« Pas une nation, dit encore le ministre résident, ne consentirait à faire pour l'Algérie les gigantesques efforts financiers que s'impose la métropole ».

La rébellion s'empire

Le ministre résident brosse alors le tableau suivant de la rébellion :

« Le tiers de l'Algérie du nord, dit-il, est atteint. Les effectifs rebelles s'accroissent de manière sensible. On avait à faire à l'origine du mouvement avec des groupes rebelles de 10 à 20 hommes. Il faut compter aujourd'hui avec des bandes de 150 à 200 hommes. L'autorité rebelle, sa hiérarchie, s'organise. Volontaires ou contraintes, les complicités se multiplient dans une population dont la passivité se généralise ».

« De mois en mois, poursuit M. Lacoste, la situation se dégrade : nos pertes mensuelles étaient de 30 en novembre 1954. Elles ont été de 285 en janvier 1956, soit 95 membres des forces de l'ordre, huit civils européens et 182 musulmans ».

« Les attaques de voitures automobiles et d'autocars ont été quadruplées en un an. Les récents désordres d'Oran et de Tlemcen montrent que nous ne sommes pas tout à fait à l'abri de troubles dans les grandes cités ».

« Les rebelles installent dans certaines régions une administration rudimentaire et une justice dont les sentences sont exécutées avec rigueur ».

A ce point de son exposé, l'orateur rend hommage aux troupes qui combattent en Algérie. Les trois quarts des députés présents applaudissent, les communistes s'abstiennent.

Rester maître quand même

« L'union entre la France et l'Algérie est indissoluble, déclare en conclusion M. Robert Lacoste. L'Algérie est peut-être une lourde charge pour la France, mais, réduite à la métropole, la France ne serait plus qu'un enjeu entre les mains des grandes puissances. Si le fanatisme devait l'emporter, la France combattrait avec la froide résolution des cours pacifiques, car elle tient à rester maîtresse de son destin ».

Le discours du ministre résident, qui a été écouté avec une attention soutenue, est applaudi par une très grande partie de l'hémicycle, des socialistes aux modérés, les poujadistes et les communistes s'abstenant.

Séance de nuit

PARIS, le 9 mars (Ag. AFP). — Plusieurs députés interviennent dans la discussion générale devant un hémicycle réduit. Le président du Conseil et M. Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, ont repris place au banc du gouvernement.

Un député indépendant, M. Pierre Montel, se déclare en désaccord avec le discours de M. Lacoste, « papier préfabriqué destiné à ne mécontenter personne ».

Le ministre résident, demande M. Montel, dispose-t-il vraiment des moyens militaires nécessaires au rétablissement de l'ordre ? Des réponses précises sur ce point, dépendront le vote de l'orateur et celui de certains de ses amis. M. Bernard Manceau (paysan) s'en prend à

l'ingérence étrangère dans les affaires françaises qui s'exerce par l'intermédiaire du parti communiste, par le canal de la Ligue arabe, par le truchement de certains groupes ou organismes internationaux, comme la Confédération internationale des syndicats libres, dont l'Union tunisienne du travail est membre ».

Même son de cloche venant du député indépendant Emmanuel Temple, qui demande « une action diplomatique énergique, car l'intervention étrangère joue dans les événements d'Afrique du Nord le rôle de détonateur ».

Opérations de grande envergure en Algérie

ALGER, le 8 mars (Ag. AFP). — Au cours de diverses opérations effectuées dans le Constantinois par les forces de l'ordre, dix rebelles ont été tués et 32 faits prisonniers. De nombreuses armes et munitions ont été récupérées.

L'opération la plus marquante s'est déroulée dans l'Aurès où une bande de hors-la-loi a été surprise. Trois rebelles ont été tués et 20 faits prisonniers. En outre, un stock de plusieurs tonnes de ravitaillement a été saisi.

En Grande Kabylie, près de Tizi Ouzou, un groupe de hors-la-loi a également été surpris. Deux rebelles ont été tués. Des armes et des équipements militaires ont été récupérés. Les hors-la-loi, de leur côté, ont incendié une maison forestière et tué deux musulmans.

Outre les attaques perpétrées contre des fermes de la région de Palestro, plusieurs fermes ont été attaquées et incendiées, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'est d'Alger. Un fermier a été retrouvé éborgné. Les forces de l'ordre ont surpris un groupe de rebelles près de Fort-National, tuant deux hors-la-loi. Neuf suspects ont été appréhendés. D'autre part, près de Tlemcen, des éléments rebelles ont fait sauter une importante conduite d'eau alimentant Oran en eau potable.

Enfin, à la suite d'une rébellion dans une unité de tirailleurs, près de Souk Ahras, au cours de laquelle sept soldats restés fidèles auraient trouvé la mort, les autorités militaires ont entrepris une opération de grande envergure.

Une mutinerie réprimée

BONE, 9 mars. (Reuter). — Une mutinerie a éclaté mercredi soir dans un camp militaire près de Souk-Ahras, en Algérie orientale. Huit soldats français ont perdu la vie. L'aviation est intervenue avec des hélicoptères et a tué 61 Algériens.

Un communiqué de l'armée annonce qu'un groupe de rebelles a attaqué le camp et « en accord avec un certain nombre de traités » a invité à la désertion les troupes arabes stationnées dans ce camp. Les troupes françaises, poursuivant les rebelles, ont récupéré jeudi 104 fusils et d'autres armes qui venaient du camp militaire.

L'agression a été annoncée par un lieutenant qui avait réussi à s'enfuir dans un aérodrome de la région avec un soldat.

Le compositeur Gastone Usegli est mort

SAN FRANCISCO, 8 mars. (Reuter). — Le compositeur et chef d'orchestre Gastone Usegli, de Venise, est décédé jeudi à San Francisco quelques heures avant un concert qu'il devait diriger en l'honneur du président de la République italienne, M. Giovanni Gronchi.

Requête de Berlin-Est à Bonn

BERLIN, 8 mars. (AFP). — M. Hans Loch, président du Comité oriental pour l'unité allemande, a demandé à M. Paul Loebe, président de l'Organisation occidentale « Kuratorium de l'Allemagne indivisible », de réclamer aux autorités fédérales l'arrestation de M. Hans Globke, secrétaire d'Etat à la Chancellerie de la République fédérale, et de M. Otto Braeutigam, récemment suspendu de ses fonctions de chef de service au Ministère des affaires étrangères de Bonn, accusé d'être responsable d'excès antisémites pendant le régime hitlérien.

Dans sa lettre à M. Loebe, M. Loch déclare notamment : la présence d'anciens hauts fonctionnaires nazis aux postes de commandement de la République fédérale constitue un obstacle décisif à la réunification de l'Allemagne par la voie de négociations entre les deux Etats.

Parmi les personnalités Ouest-allemandes dont le Comité pour l'unité allemande demande l'élimi-

nation de la vie politique, figurent également les généraux Gehlen, chef des services de renseignements, et Heusinger, représentant de l'Allemagne fédérale à l'OTAN, MM. Waldemar Kraft, ministre sans portefeuille, Theodor Oberlaender, ministre des réfugiés, et Edmond Forschbach, chef des services de presse fédéraux.

A propos du commerce de l'URSS avec les Arabes

LE CAIRE, le 8 mars (Ag. Reuter). — La légation du Yémen au Caire a publié, jeudi soir, un communiqué commun yéménito-soviétique annonçant la signature d'un traité de commerce entre le royaume du Yémen et l'URSS.

Le Yémen livrera du café, des fruits secs, des peaux, en échange de machines agricoles, d'huile comestible, de blé et de riz.

Le communiqué précise que la Russie a également offert d'installer des fabriques entières au Yémen et d'apporter une aide technique à l'agriculture. Selon des informations non confirmées, la Russie aurait également offert des armes à sa partenaire.

Le nouveau commandant en chef des troupes américaines en Europe

WASHINGTON, 8 mars. (AFP). — La Maison-Blanche a annoncé jeudi la nomination de lieutenant-général Henry Hodes au poste de commandant en chef des forces terrestres américaines en Europe. Ses fonctions seront effectives à dater du 31 mai.

Le général Hodes, qui succède au général McAuliffe, qui quitte l'armée, est actuellement commandant de la 7e armée américaine en Europe.

Le président Eisenhower a demandé simultanément au Congrès de promouvoir le lieutenant-général Hodes au rang de général d'armée.

Les conséquences de l'affaire Burgess - McLean

LONDRES, 8 mars. (Reuter). — Un groupe de conseillers secrets chargés par Sir Anthony Eden d'expliquer la fuite en Russie des diplomates britanniques Burgess et McLean, ont recommandé jeudi de rendre plus draconiennes les mesures de sécurité, tant dans les ministères que dans les différents services du Royaume-Uni. Ils voient dans les communistes les éléments les plus aptes à s'infiltrer dans les différents services, soit du Foreign Office, soit dans des ministères de sécurité, c'est-à-dire de l'intérieur et de la justice. Les mesures devront être prises également afin que les affaires ne soient pas soumise à des gens susceptibles de trahir pour des raisons idéologiques ou autres.

M. Raab échappe à la mort

VIENNE, 8 mars. — (Ag. AFP) — La voiture dans laquelle se trouvait le chancelier Julius Raab, qui effectuait un voyage d'inspection dans la région de Salzbourg, est entrée en collision jeudi après-midi avec une voiture venant en sens inverse.

Le chancelier d'Autriche est sorti indemne de l'accident, mais le chauffeur de l'autre voiture a été tué sur le coup.

Chutes mortelles à Neuchâtel...

NEUCHÂTEL, 9 mars. — (Ag) — Un pensionnaire de l'asile des vieillards de Neuchâtel, M. Louis Ducommun, âgé de 67 ans, qui rentrait jeudi soir à l'établissement, a fait à la suite d'un faux pas une chute au bas des rochers qui se trouvent à proximité de la ville. Tombé d'une hauteur d'environ 15 m. le malheureux a été tué sur le coup.

...à Zurich

ZURICH, 9 septembre. — (Ag) — Jeudi après-midi, un ouvrier de Zurich, M. Albert Streule, né en 1900, travaillait à un étage d'une maison nouvellement construite. Des camarades de travail entendirent soudain une chute. Ils finirent par trouver le malheureux mort devant la maison. Pour une raison inconnue, il était tombé du second étage, d'une hauteur de six mètres.

Achez chez les membres du Service d'Es-compte, c'est servir son intérêt. UCOVA

Assemblée des délégués de la F. J. C. V. R.

La prochaine assemblée des délégués de la Fédération des Jeunesses conservatrices du Valais romand aura lieu

Dimanche 11 mars, à 14 h. précises
à PLAN-CONTHEY
à la TAVERNE CONTHEYSANNE

Il est inutile d'insister sur l'importance de cette réunion. Aussi comptons-nous sur une forte participation des sections

Ordre du jour :

1. Rapport du président
2. Lecture du procès verbal
3. Appel des sections
4. Rapport du caissier
5. Renouvellement du comité
6. Divers.

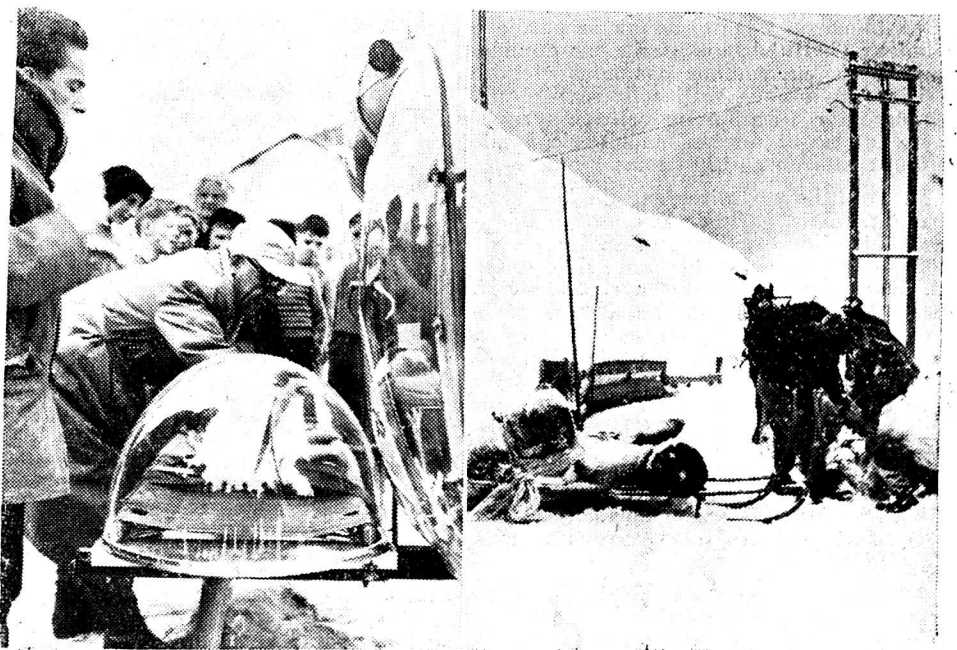
Conférence de M. Pierre Barras

Le parti conservateur et chrétien-social, son but et ses réalisations.

Le président :
Michel Evêquoz

Le secrétaire :
Alexandre Théler

Les victimes de la catastrophe de Samnaun sont évacuées



Un vent assez fort et une chute de neige continue ont retardé les recherches effectuées pour retrouver le skieur Wolf Dieter Bennowitz, enseveli sous la neige dans la vallée de Samnaun. Les secours entrepris sur une grande échelle sont arrivés trop tard pour les quatre skieurs. Des équipes de quelques douzaines d'hommes sont constamment sur les lieux pour chercher la dernière victime. Notre photo de gauche montre l'hélicoptère qui a été utilisé pour évacuer les corps des victimes. A droite, une des victimes est posée sur le traineau sous une forte neige.